

# OCCITANIE



## Transition Énergétique & Bâtiment Durable



### Bilan annuel 2018



# Sommaire

L'environnement **socioéconomique**

**p. 3**

Les leviers à la rénovation énergétique des logements

**p. 15**

Les leviers à la rénovation énergétique du tertiaire

**p. 33**

Les leviers à la construction durable des bâtiments neufs

**p. 40**

La mobilisation **des professionnels**

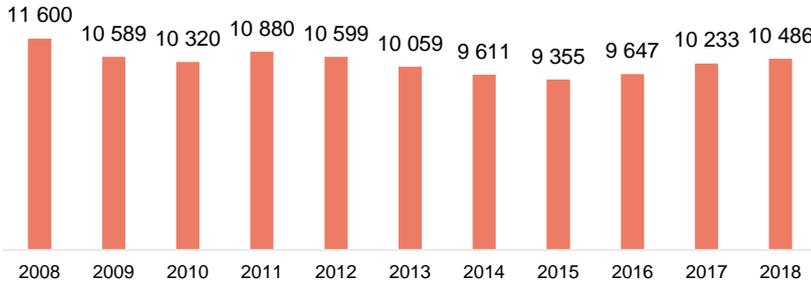
**p. 45**

# L'environnement socioéconomique

## Le contexte économique

### Evolution du chiffre d'affaires Bâtiment en Occitanie

Unité : million d'euros courants HT - Source : Réseau des CERC

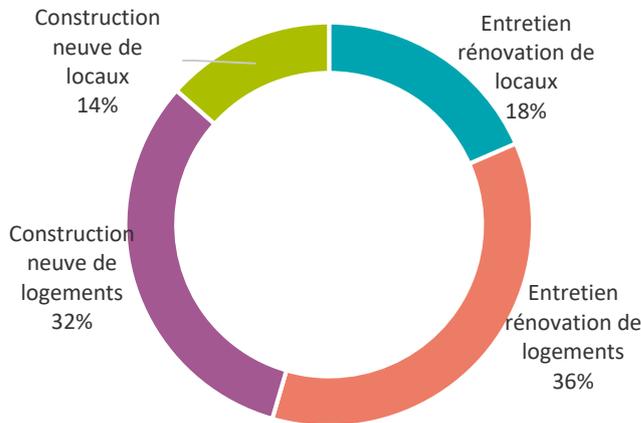


### Chiffre d'affaires 2018 (évolutions en volume)

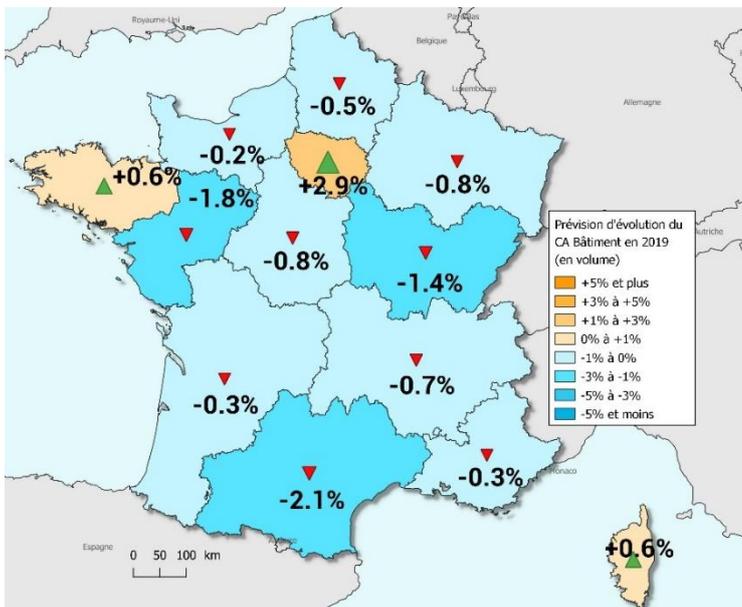
Occitanie	France
10,5 Md€	142,9 Md€
+0,8%	+1,8%

### Répartition du chiffre d'affaires Bâtiment en 2018

Unité : en % du chiffre d'affaires en euros courants HT – Source : CERC Occitanie



### Prévisions régionales d'évolution du chiffre d'affaires Bâtiment en 2019

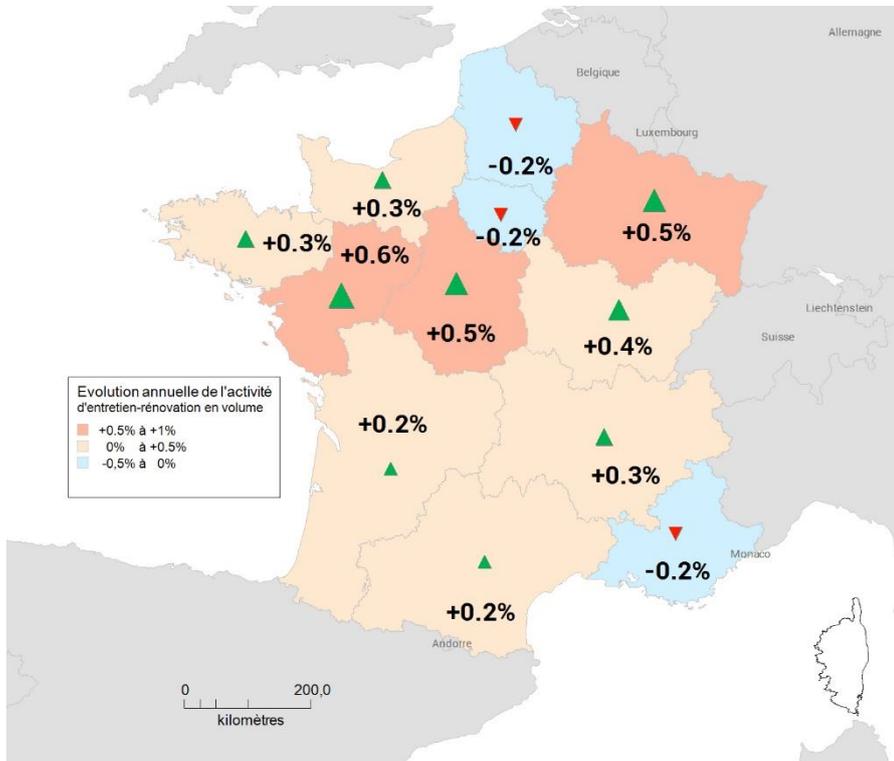


Evolutions en volume par rapport à 2018

Estimation réalisée en fonction du volume d'activité des mises en chantier en mars 2019. Non réévaluée en cours d'année.

## Le contexte économique

### Évolution de l'activité d'entretien-rénovation en volume en 2018 par rapport à 2017



Source : Réseau des CERC  
Unité : % d'évolution en volume du montant HT facturé

### ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ 2018 D'ENTRETIEN-RÉNOVATION PAR RAPPORT À L'ANNÉE 2017

**+0,2%** =

EN VOLUME

FRANCE

**+0,5%** ▲

LOGEMENTS

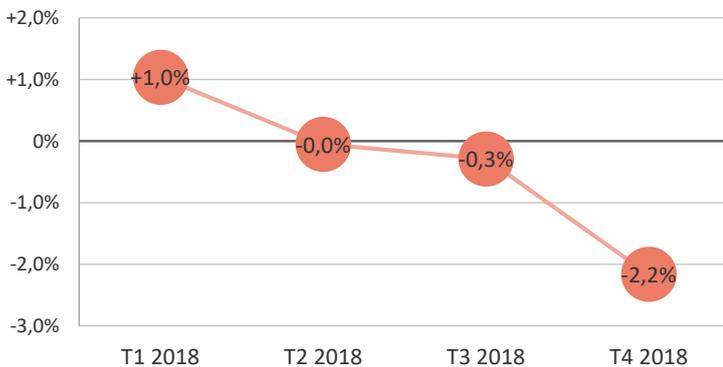
FRANCE

**-0,5%** ▼

LOCAUX NON RÉSIDENTIELS

FRANCE

### Évolution de l'activité de rénovation énergétique (en volume) par rapport au même trimestre de l'année précédente



Source : Réseau des CERC  
Unité : % d'évolution en volume du montant HT facturé

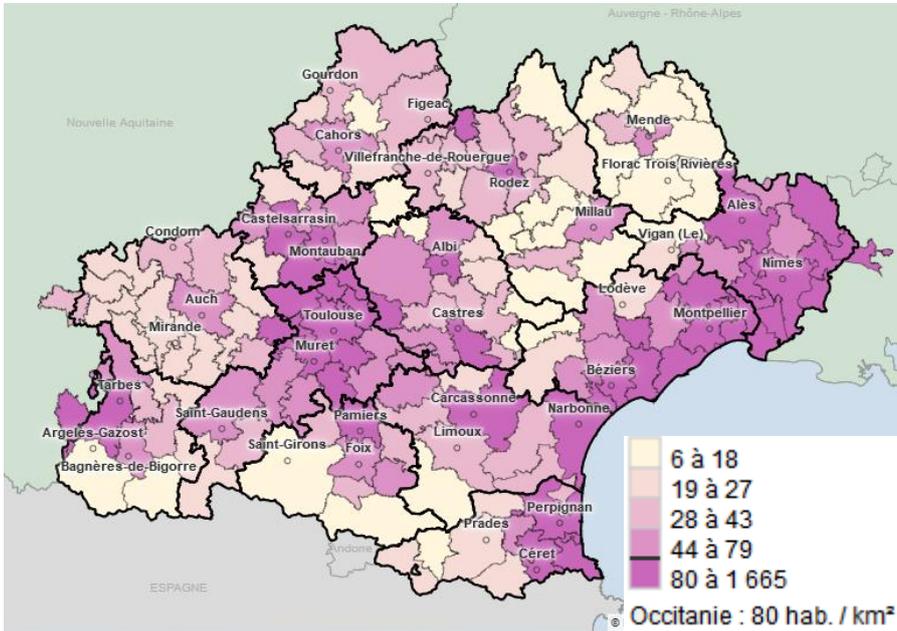
Malgré des dispositifs de soutien et accompagnement de la rénovation énergétique pour les ménages, l'enquête d'opinion auprès des chefs d'entreprises relève d'une activité faible voire même en régression sur le segment de la rénovation énergétique.

Evolutions en volume par rapport à 2018

## La démographie

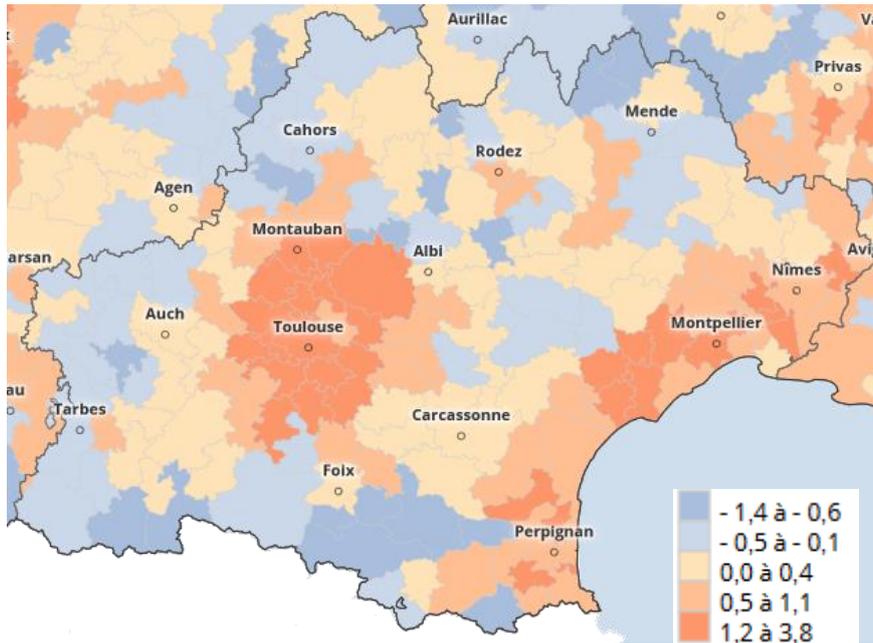
### Densité de population dans les EPCI en 2016

Unité : habitants/km<sup>2</sup> – Sources : INSEE(RP) / CERC Occitanie



### Evolution annuelle moyenne de population dans les EPCI entre 2011 et 2016

Unité : en % – Sources : INSEE(RP) / CERC Occitanie



### Evolution de la population à l'horizon 2030-2050

Unité : milliers d'habitants / Sources : Insee, Omphale

	Population en 2030	Population en 2050	Evolution 2050/2019
Ariège	161	172	11%
Aude	405	439	4%
Aveyron	288	300	16%
Gard	796	845	6%
Haute-Garonne	1 556	1 767	6%
Gers	202	216	2%
Hérault	1 255	1 383	-2%
Lot	180	187	4%
Lozère	82	87	16%
Hautes-Pyrénées	223	225	-3%
Pyrénées-Orientales	509	550	1%
Tarn	409	439	6%
Tarn-et-Garonne	290	325	22%
Occitanie	6 356	6 935	17%

## Le parc de logements

**3 511 509 logements**

**76%** de résidences principales

**16%** résidences secondaires

**9%** logements vacants

**62%** logements individuels (maisons)

En 2016, le parc de logements en Occitanie représente :

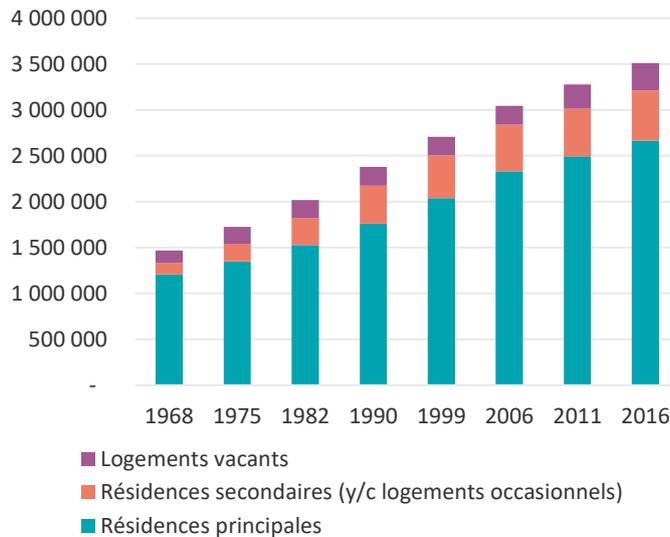
- 10% du parc national
- Un taux de vacance de 9% (France : 8%)
- 62% de maisons individuelles (56% en France)
- Le parc de logement progresse de 1,2% en moyenne par an depuis 1968 (+1% en France).

2 662 784 résidences principales

- 59% propriétaires de leur résidence principale (58% en France)
- 38% construites avant 1971 (45% en France)
- 35% des résidences principales ont 5 pièces ou plus (idem en France)

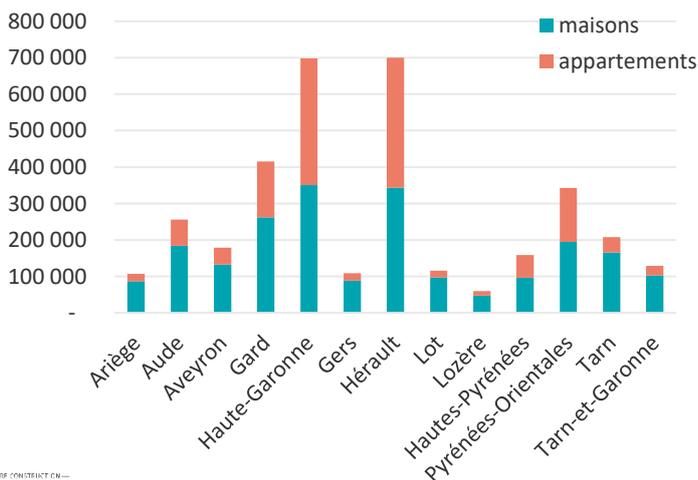
### Évolution du parc de logements en Occitanie

Unité : en nb de logements – Source : CERC Occitanie / INSEE



### Parc de logements en Occitanie par département et type de logements

Unité : en nb de logements – Source : CERC Occitanie / INSEE



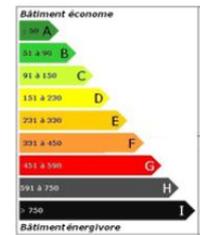
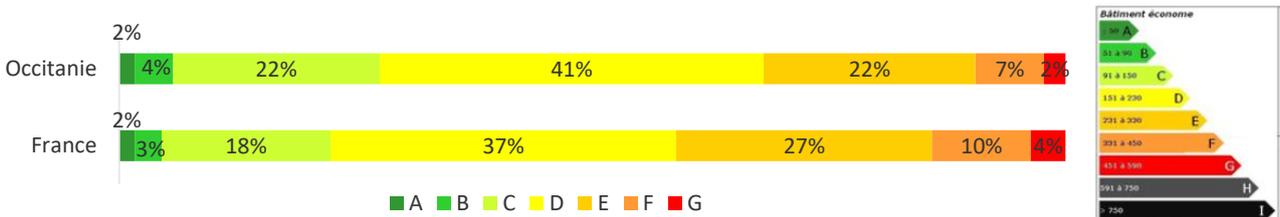


# Le parc de logements

## Les étiquettes énergétiques

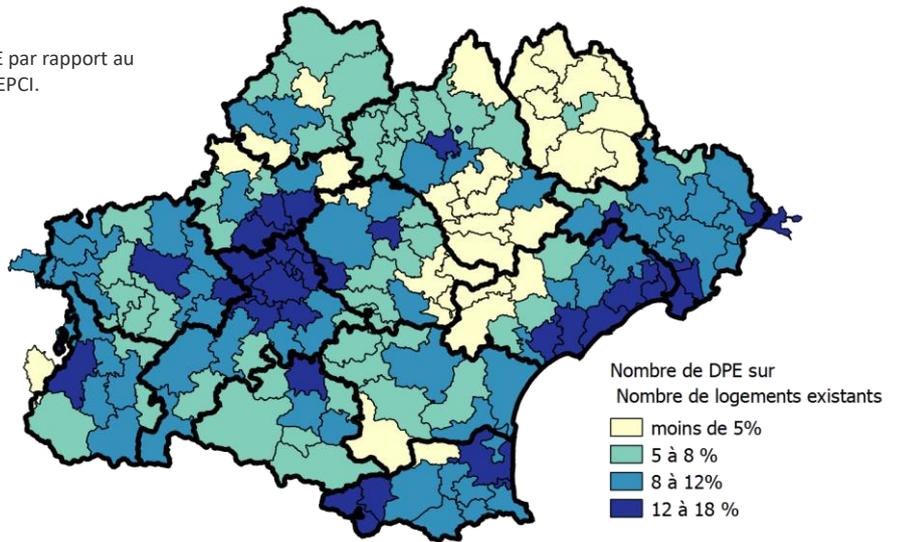
### Répartition des logements existants mis en vente et en location en Occitanie et en France par étiquette énergétique à fin novembre 2019

Unité : en nb de logements - Sources : Traitement CERC Occitanie / Observatoire DPE-ADEME



Représentativité des logements de la base ADEME par rapport au parc de logements existants sur le périmètre de l'EPCI.

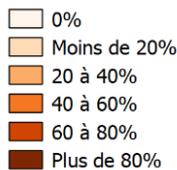
L'ADEME publie en open data les diagnostics de performance énergétique pour les logements. L'échantillon au 15/11/2019 comptait 397 404 DPE. Cette base enregistre tous les DPE sollicités lors des transactions et peut donc comporter des doublons. Il est également complété des mouvements des logements sociaux.



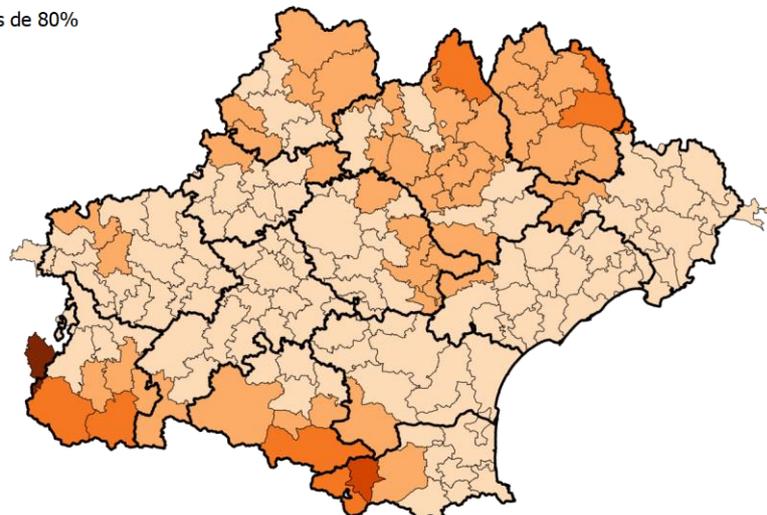
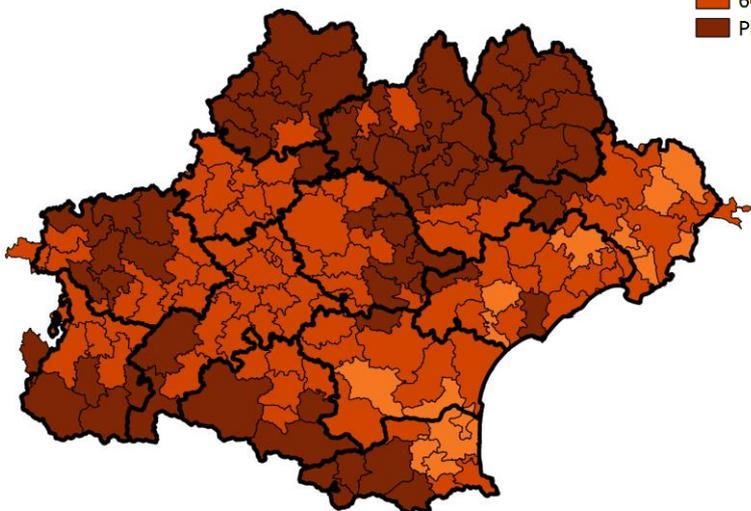
### Part des logements énergivores dans les EPCI d'Occitanie

Sources : CERC Occitanie / Observatoire DPE-ADEME

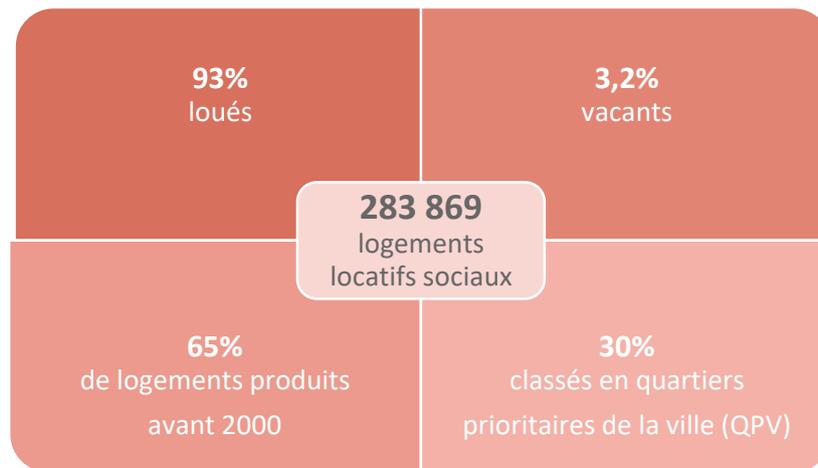
Nombre de logements **ENERGIVORES** ayant une étiquette énergétique D, E, F ou G en fonction du nombre de logements total de la base ADEME.



Nombre de logements **TRES ENERGIVORES** ayant une étiquette énergétique F ou G en fonction du nombre de logements total de la base ADEME.

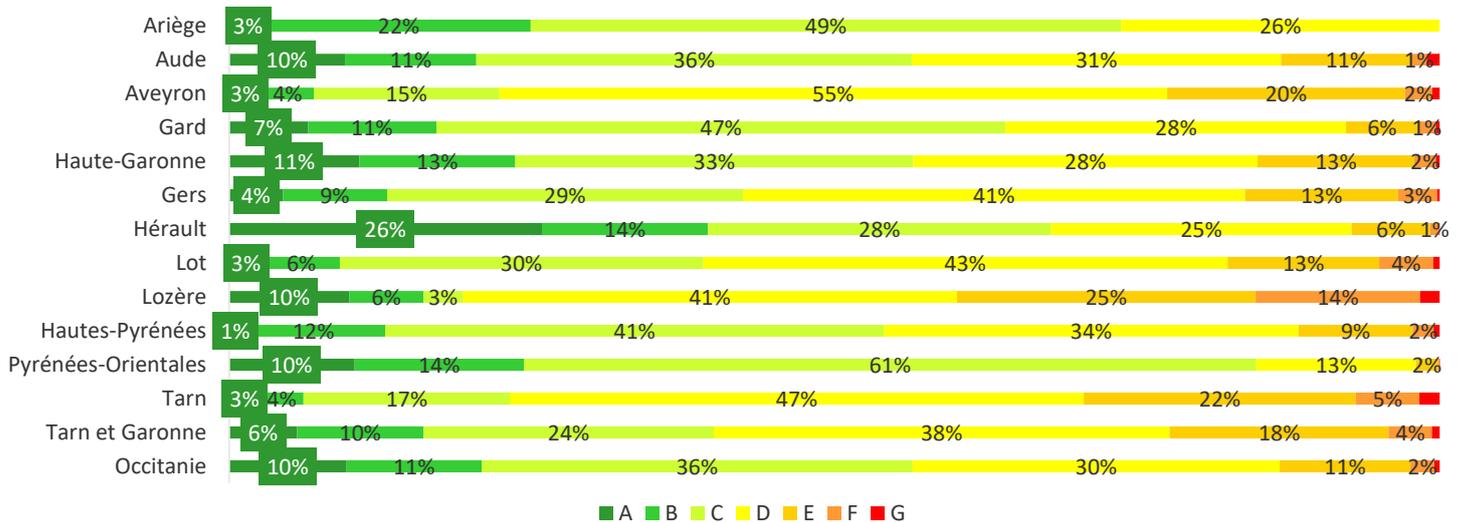


## Zoom sur le parc de logements sociaux



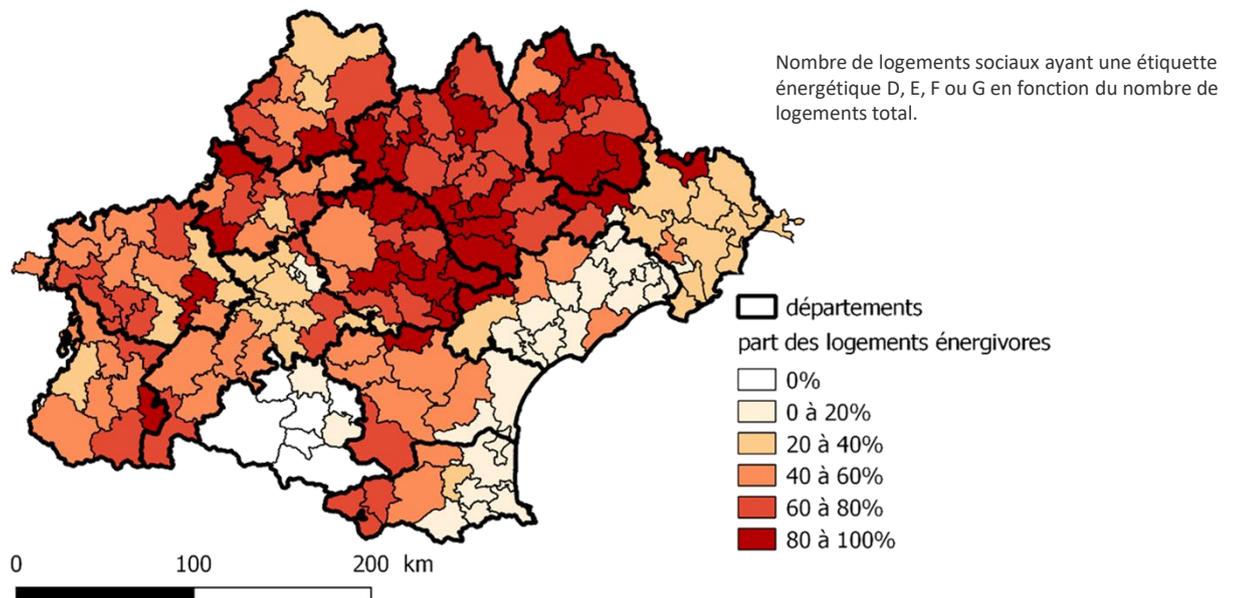
### Répartition des logements sociaux en Occitanie selon l'étiquette énergétique

Unité : en nb de logements – Sources : Traitement CERC Occitanie / RPLS 2018



### Répartition des logements sociaux très énergivores dans les EPCI d'Occitanie

Unité : en nb de logements – Sources : Traitement CERC Occitanie / RPLS 2018



## Zoom sur les copropriétés

L'ANAH dispose d'un registre national des immatriculations des copropriétés, introduit par la loi Alur, pour une meilleure connaissance des copropriétés.

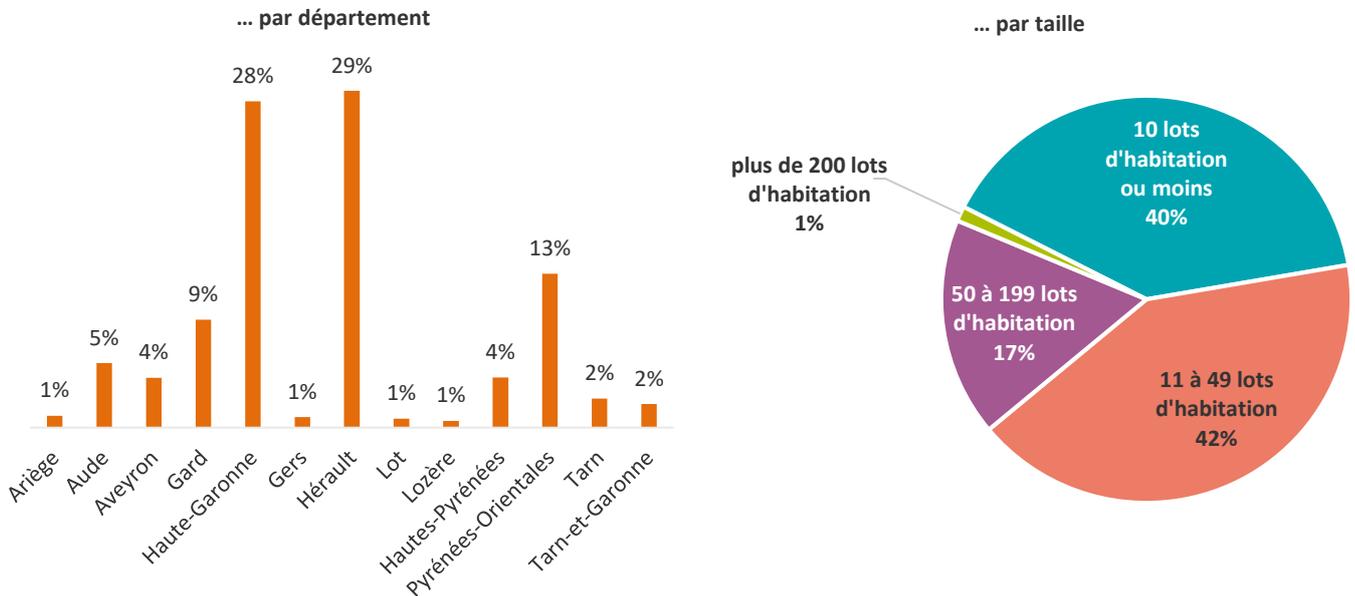
L'immatriculation des copropriétés s'est déroulée en trois temps :

- Avant le 31/12/2016 : les copropriétés de plus de 200 lots
- Avant le 31/12/2017 : les copropriétés de plus de 50 lots
- Avant le 31/12/2018 : les autres copropriétés

A fin d'année 2018, 26 845 copropriétés étaient immatriculées en Occitanie. Parmi elles, 82% sont gérés par un syndic professionnel, 4% par un syndic bénévole et 15% n'ont pas renseigné ce champ. Sur les périodes de construction connues, 41% des copropriétés datent d'avant 1975.

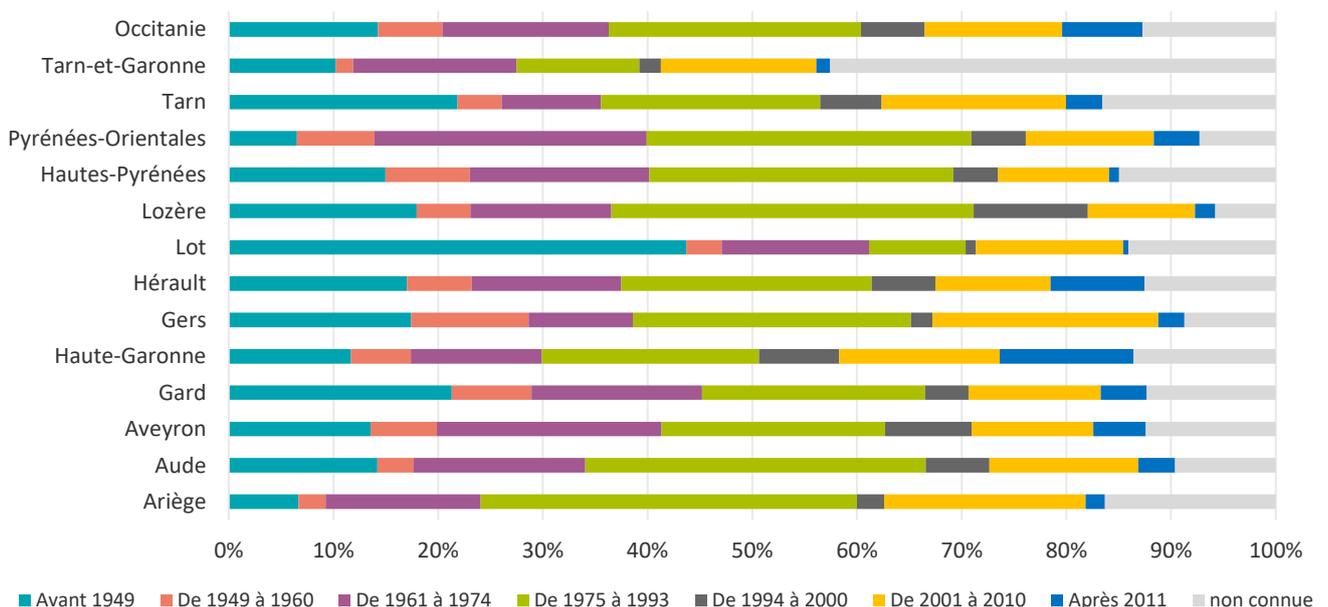
### Répartition des copropriétés immatriculées au registre de l'ANAH au 01/2019 en Occitanie

Unité : % de copropriétés / source : Traitement CERC/ANAH



### Répartition des copropriétés immatriculées au registre de l'ANAH au 01/2019 en Occitanie par date de construction

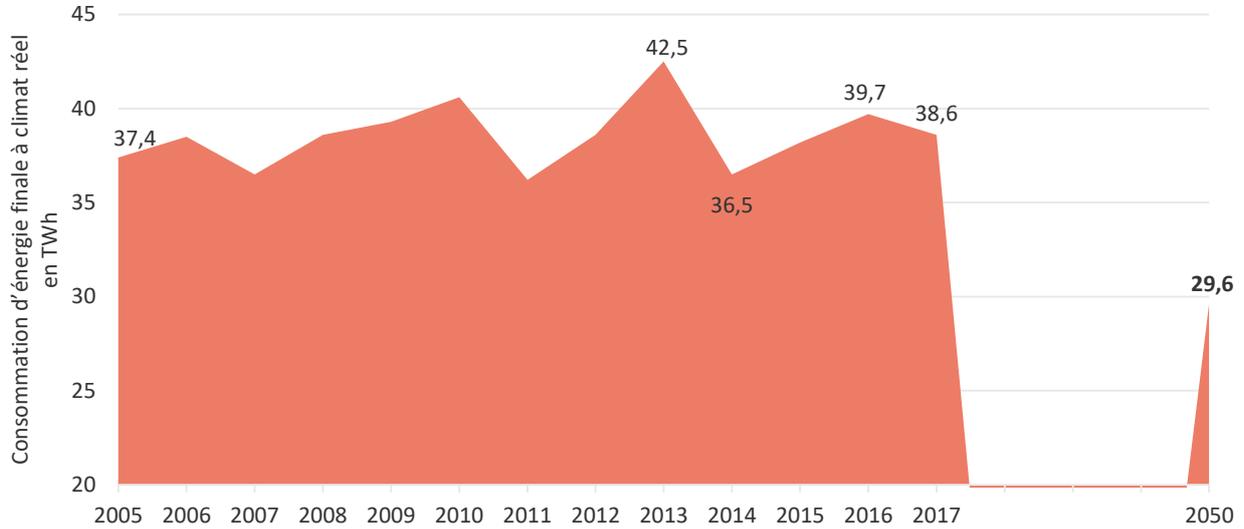
Unité : % de copropriétés / source : Traitement CERC/ANAH



## La consommation d'énergie dans le résidentiel

### Consommation d'énergie du secteur résidentiel en Occitanie

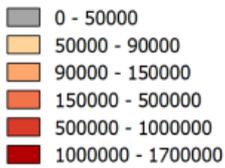
Unité : en TWh – Sources : OREO / Traitement CERC Occitanie



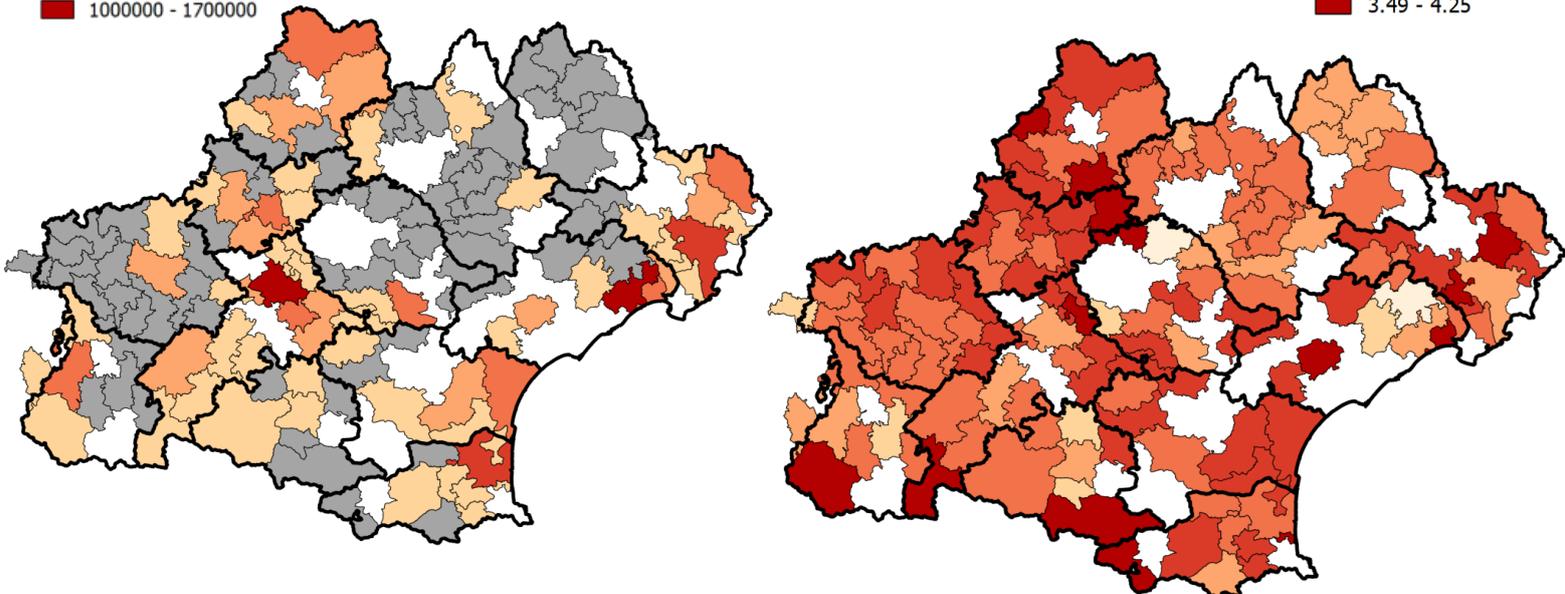
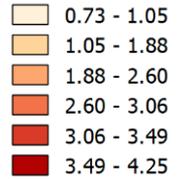
### Consommation électrique du secteur résidentiel par EPCI en 2017

Unité : en MWh – Sources : ENEDIS / Traitement CERC Occitanie

Consommation totale (en MWh)



Ratio conso. totale d'énergie / nb habitants (MWh/hab.)



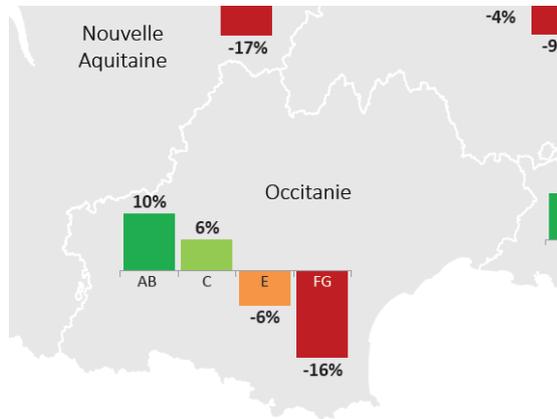
Les zones blanches traduisent l'absence de données.

## La valeur verte des logements

### Valeur verte des logements anciens en Occitanie par rapport à la référence de classe D – Année 2017

Source : Base de données des notaires de France BIEN et PERVAL

#### Valeur verte des maisons



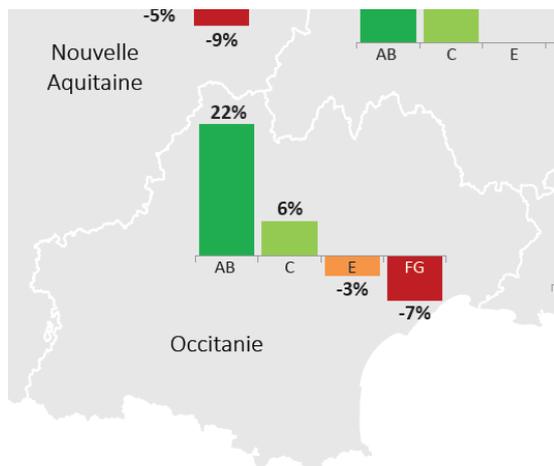
ce BIEN et Perval

La valeur verte définie l'augmentation de valeur engendrée par une meilleure performance énergétique et environnementale d'un bien immobilier par rapport à un autre, toutes choses égales par ailleurs et selon les bases notariales.

En Occitanie en 2017, la valeur verte de maisons évaluées :

- de classes A ou B se sont vendues en moyenne 10% plus chères que les maisons de classe D;
- de classe C se sont vendues en moyenne 6% plus chères que les maisons de classe D;
- de classes F ou G se sont vendues en moyenne 16% moins chères que les maisons de classe D.

#### Valeur verte des appartements



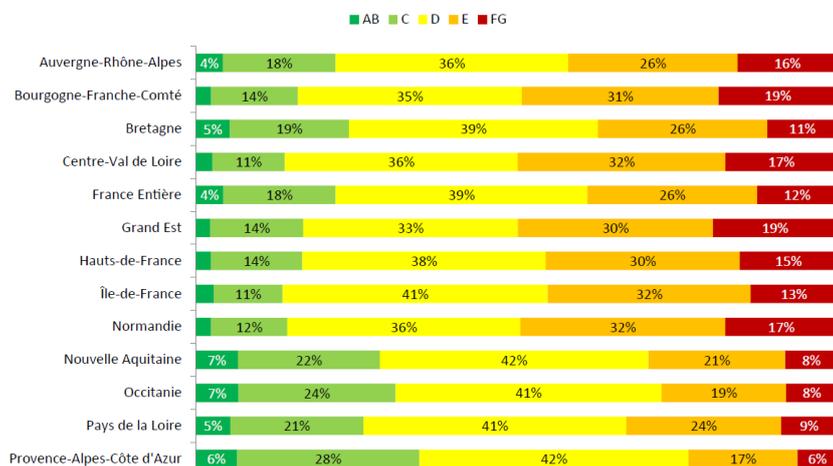
ce BIEN et Perval

Pour les appartements anciens :

- de classes A ou B se sont vendus en moyenne 22% plus chers que les appartements de classe D;
- de classe C se sont vendus en moyenne 6% plus chers que les appartements de classe D;
- de classes F ou G se sont vendus en moyenne 7% moins chers que les appartements de classe D;

Sur l'année 2017, 41% des logements vendus comportaient une étiquette énergétique de classe D.

Les logements les plus économes (classes A, B ou C) 31%.

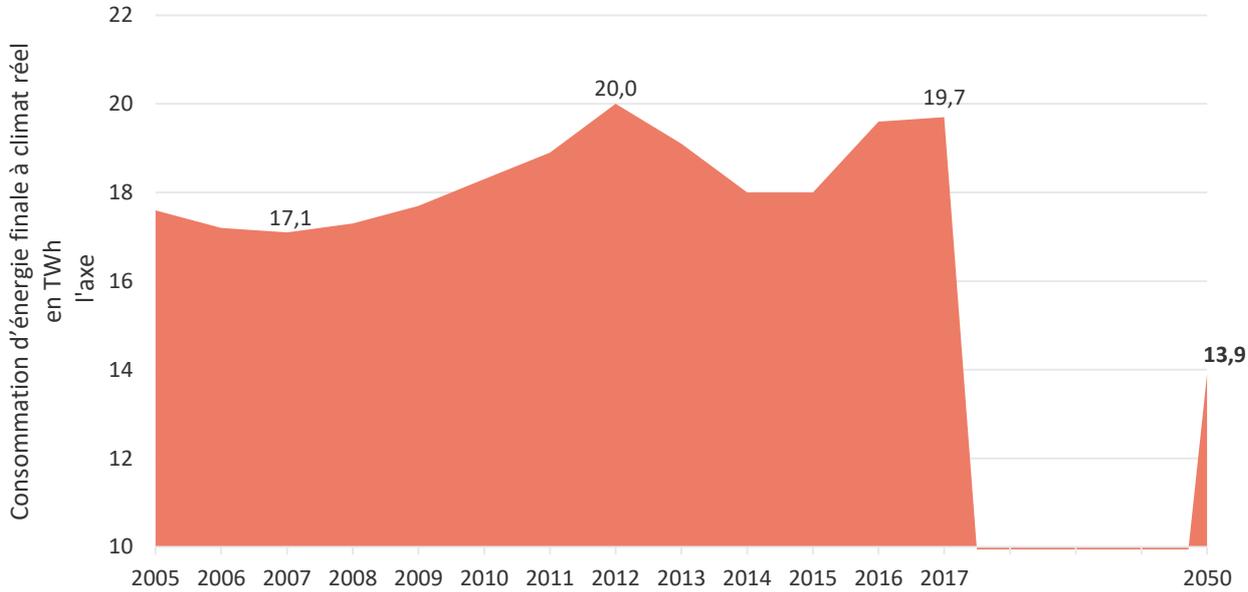


Source : bases de données des notaires de France BIEN et Perval  
France métropolitaine hors Corse

## Les bâtiments tertiaires

### Consommation d'énergie du secteur tertiaire en Occitanie

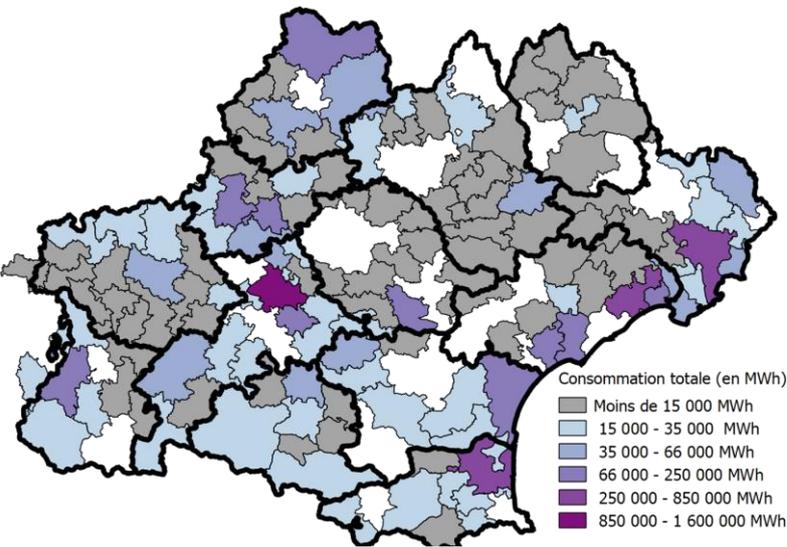
Unité : en TWh – Sources : OREO / Traitement CERC Occitanie



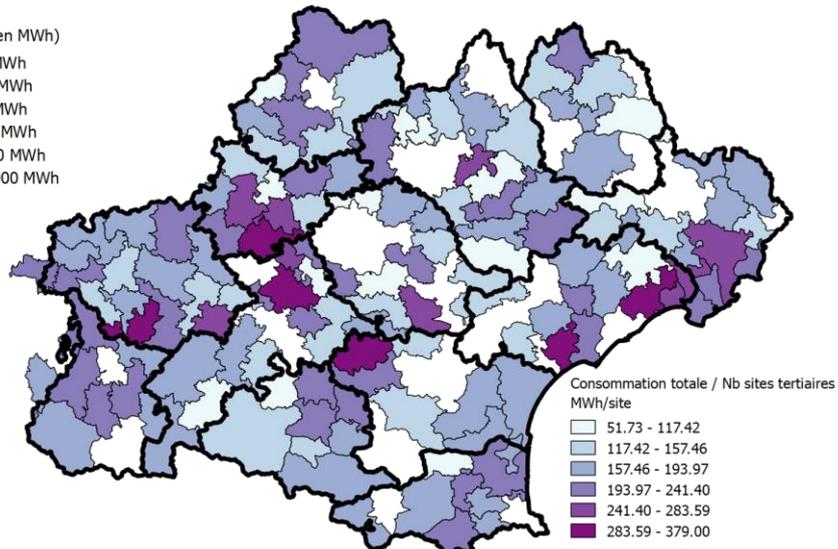
### Consommation électrique du secteur tertiaire par EPCI et par site en 2017

Unité : en MWh – Sources : ENEDIS / Traitement CERC Occitanie

#### Consommation totale (en MWh)



#### Consommation totale en fonction du nombre de sites tertiaires (en MWh/site)



Les zones blanches traduisent l'absence de données.

# Les leviers à la rénovation énergétique des logements

## Le CITE

### Bilan du crédit d'impôt en Occitanie pour les travaux déclarés en 2018 (réalisés en 2017)

source : DGFIP

#### Occitanie

125 588  
foyers



France

1 396 272  
foyers

173 175  
actions  
réalisées



1 915 362  
actions  
réalisées

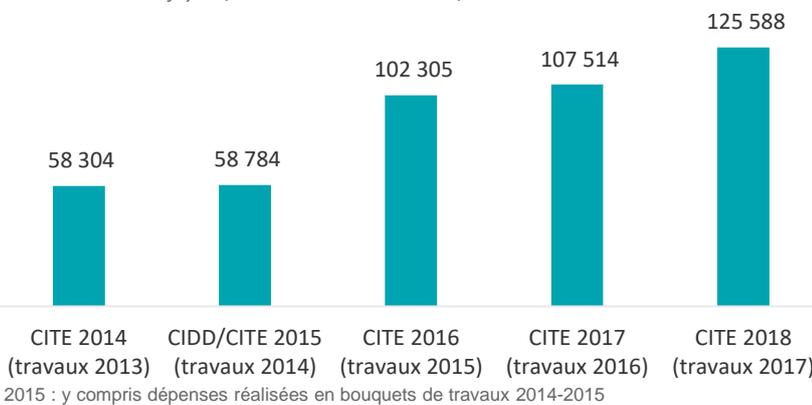
666 M€  
dépenses en  
travaux



7 710 M€  
dépenses en  
travaux

### Nombre de foyers ayant obtenu un crédit d'impôt transition énergétique en Occitanie

Unite : nombre de foyers / source : Traitement CERC/DGFIP



### Nombre de foyers ayant obtenu un CITE en 2018 (Evol. 1 an)

Occitanie	France
125 588	1 396 272
+17%	+14%

En 2018, le crédit d'impôt transition énergétique (CITE) est fortement mobilisé par les ménages avec une hausse de +17% en Occitanie.

Le montant des travaux réalisés progresse également de 18% en un an.

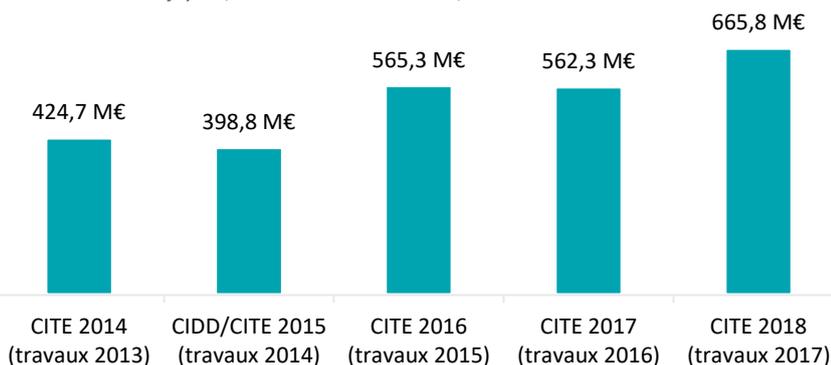
En moyenne régionale, un foyer dépense 5 212€, soit un montant moyen inférieur à celui observé au niveau national (5 420€).

Sur la région, 22 632 bouquets de travaux ont été terminés en 2017 pour une demande de CITE en 2018, soit +4% sur un an.

Plus de la moitié de ces bouquets (56%) sont considérés comme performants, c'est-à-dire qu'il s'agit d'actions d'isolation pouvant inclure un équipement performant.

### Montant des travaux réalisés dans le cadre d'une demande de crédit d'impôt transition énergétique en Occitanie

Unite : nombre de foyers / source : Traitement CERC/DGFIP



### Montant des travaux réalisés dans le cadre d'une demande de crédit d'impôt transition énergétique en Occitanie

Unite : nombre de foyers / source : Traitement CERC/DGFIP

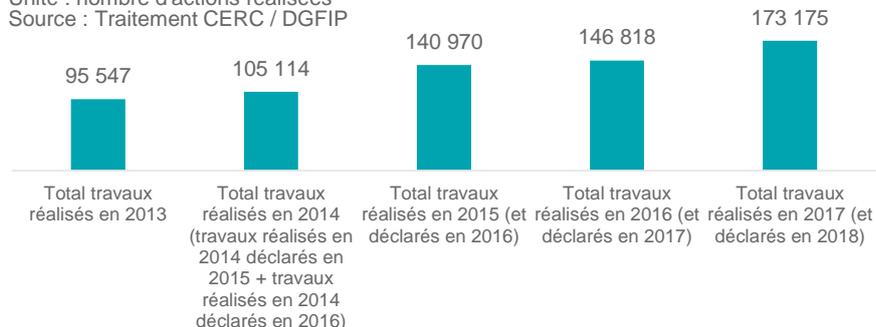


■ Bouquets performants (bouquets isolation) ■ autres bouquets  
+/- : évolution annuelle du CITE

**Le CITE**

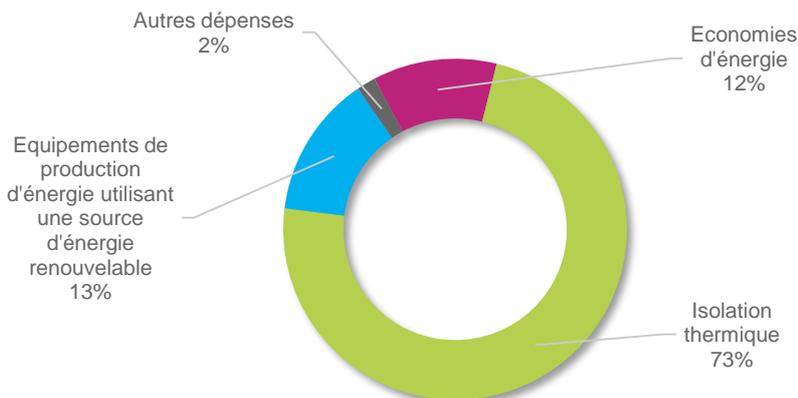
**Evolution du nombre d'actions réalisées dans le cadre du crédit d'impôt**

Unité : nombre d'actions réalisées  
Source : Traitement CERC / DGFiP



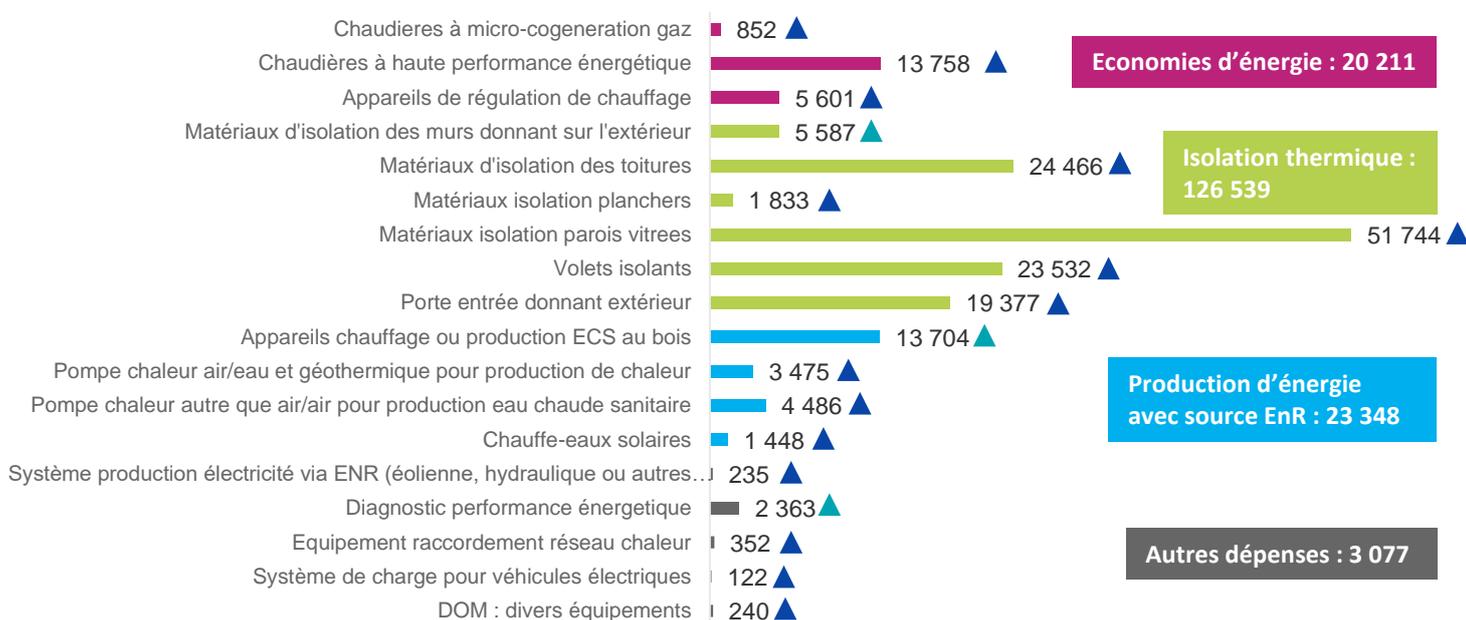
**Répartition des actions menées en 2017 (et déclarées en 2018) par les ménages**

Unité : nombre d'actions réalisées - Source : Traitement CERC / DGFiP



**Actions réalisées en 2017 (et déclarées en 2018) par catégorie de travaux**

Unité : nombre d'actions réalisées / Source : Traitement CERC / DGFiP

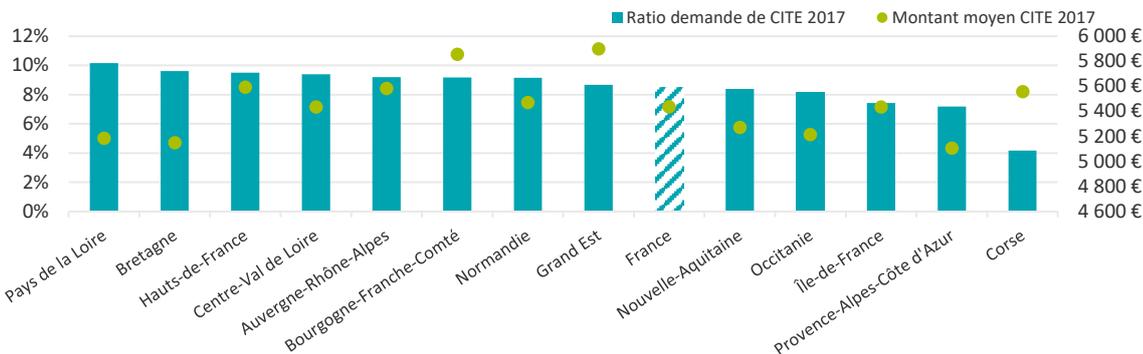


▲ Evolution positive et inférieure à 10%  
▲ Evolution positive et supérieure à 10%

**Le CITE**

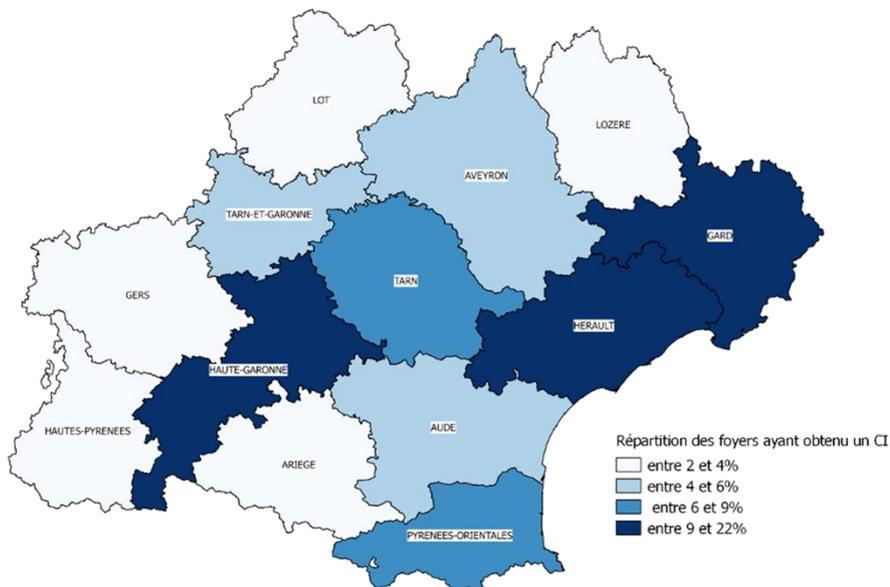
**Part des propriétaires occupants ayant obtenu un CITE et montant moyen des dépenses réalisées selon les régions**

Unité : en % des propriétaires occupants / sources : Traitement CERC/DGFIP et INSEE RP15



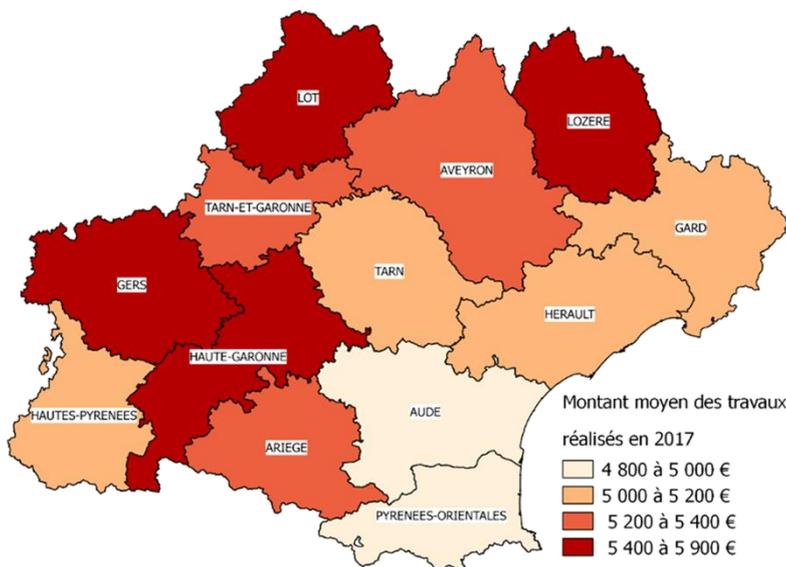
**Part des propriétaires occupants ayant obtenu un CITE en 2018 pour des travaux réalisés en 2017 par département en Occitanie**

Unité : en % des propriétaires occupants / source : Traitement CERC/DGFIP et INSEE RP15



**Montant moyen des travaux réalisés en 2017 pour les foyers ayant demandé un CITE en 2018 par département en Occitanie**

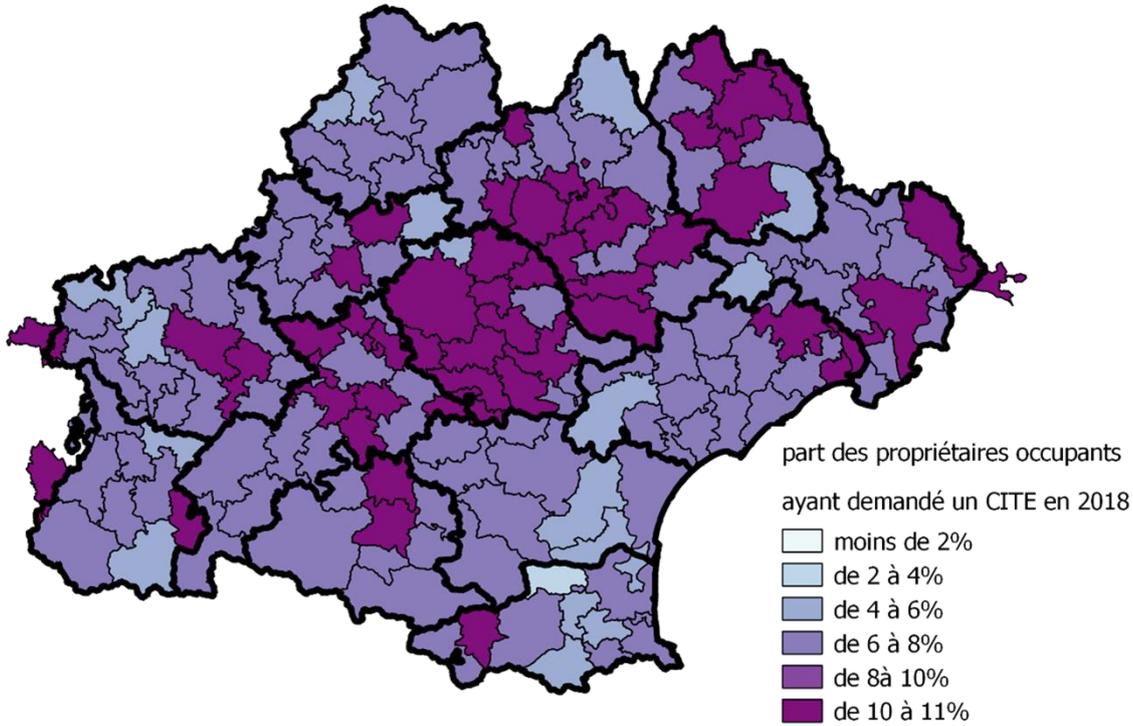
Unité : en % des montants moyens / source : Traitement CERC/DGFIP



**Le CITE**

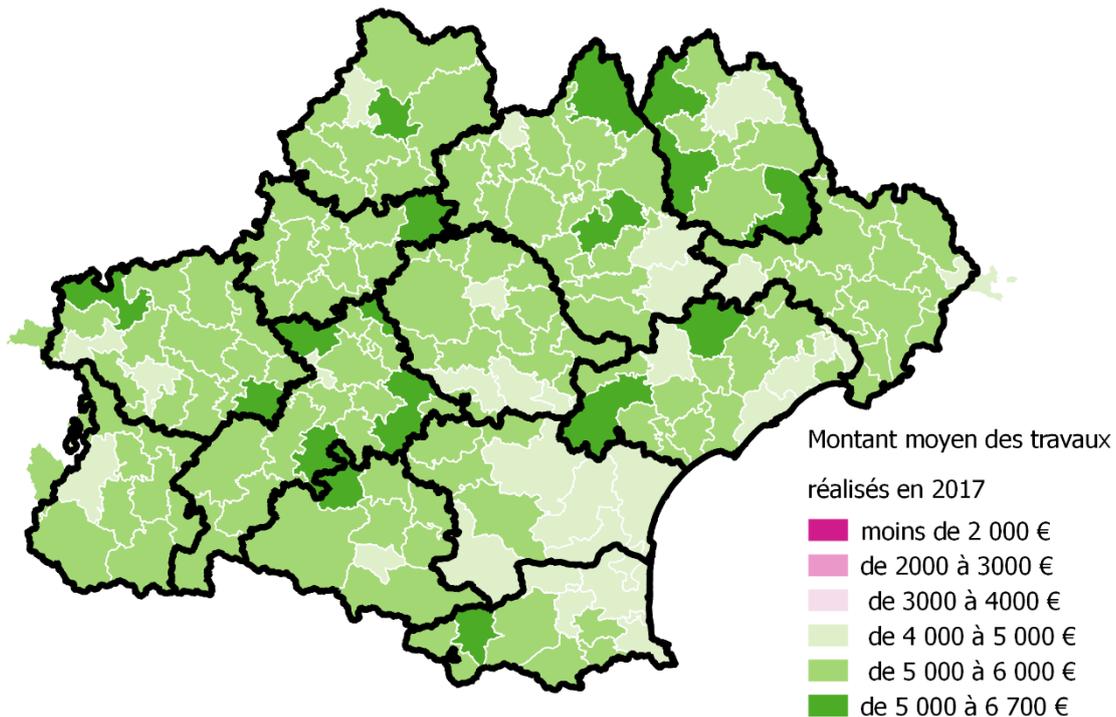
Part des propriétaires occupants ayant obtenu un CITE en 2018 pour des travaux réalisés en 2017 par EPCI en Occitanie

Unité : en % des propriétaires occupants / sources : Traitement CERC/DGFIP et INSEE RP15



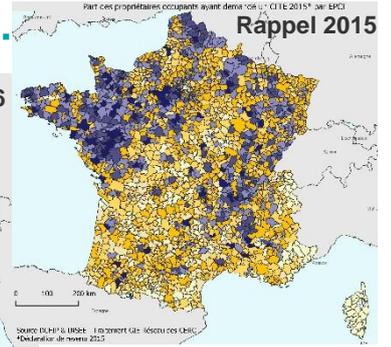
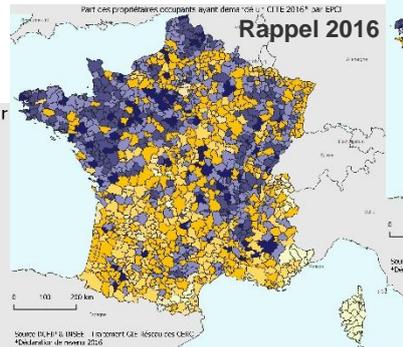
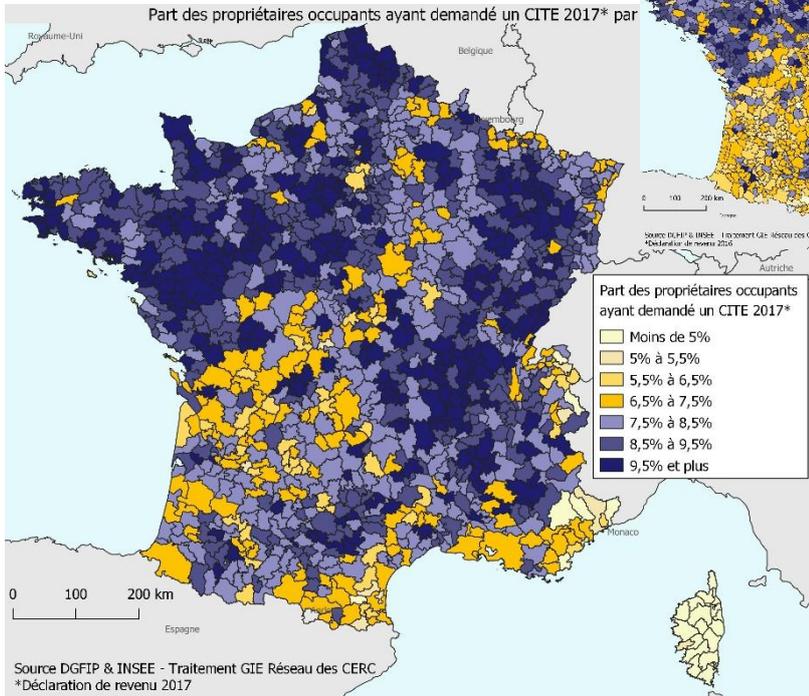
Montant moyen des travaux réalisés en 2017 pour les foyers ayant demandé un CITE en 2018 par EPCI en Occitanie

Unité : en % des montants moyens / source : Traitement CERC/DGFIP

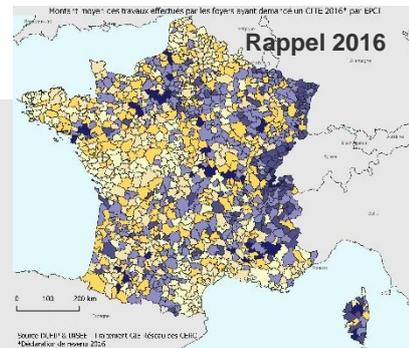
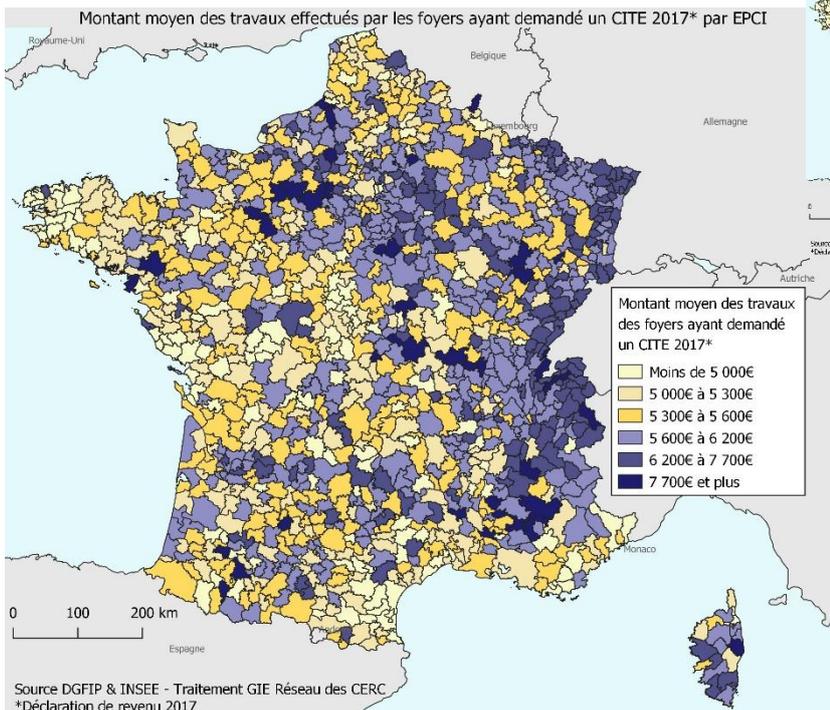


**Le CITE**

**Part des propriétaires occupants ayant demandé un CITE par EPCI**



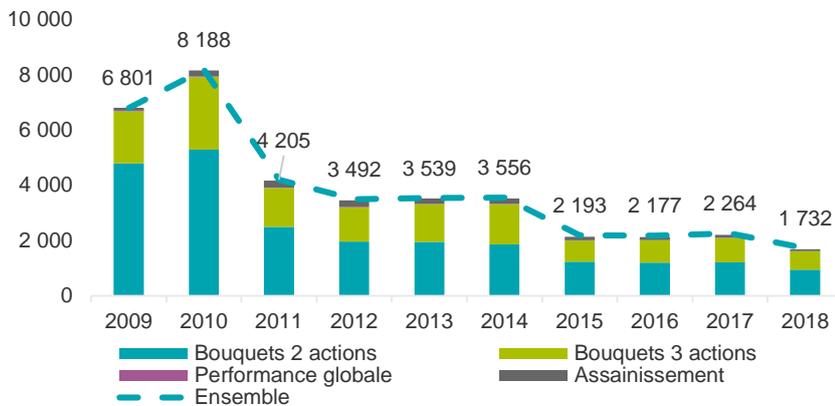
**Montant moyen des travaux effectués par les foyers ayant demandé un CITE par EPCI**



## L'Eco-PTZ

### Evolution de la distribution d'éco-PTZ en Occitanie

Unité : en nombre de logements / sources : Traitement CERC/SGFGAS



### Nombre d'éco-PTZ distribués en 2018 (Evol. 1 an)

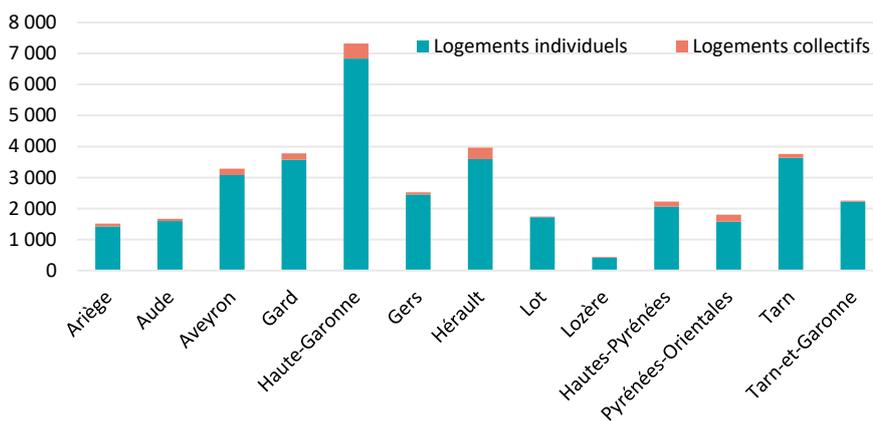
Occitanie	France
<b>1 732</b>	<b>18 370</b>
<b>-23%</b>	<b>-23%</b>

Après une année 2017 en hausse, l'attribution d'éco-PTZ recule en 2018 et atteint son niveau le plus bas depuis 2009.

En 2019, ce prêt fait l'objet de modifications dont le but est de redonner de la vigueur à ce dispositif en supprimant la condition de bouquets de travaux.

### Distribution départementale d'éco-PTZ cumulée de 2009 à 2018 en Occitanie

Unité : en nombre de logements / sources : Traitement CERC/SGFGAS



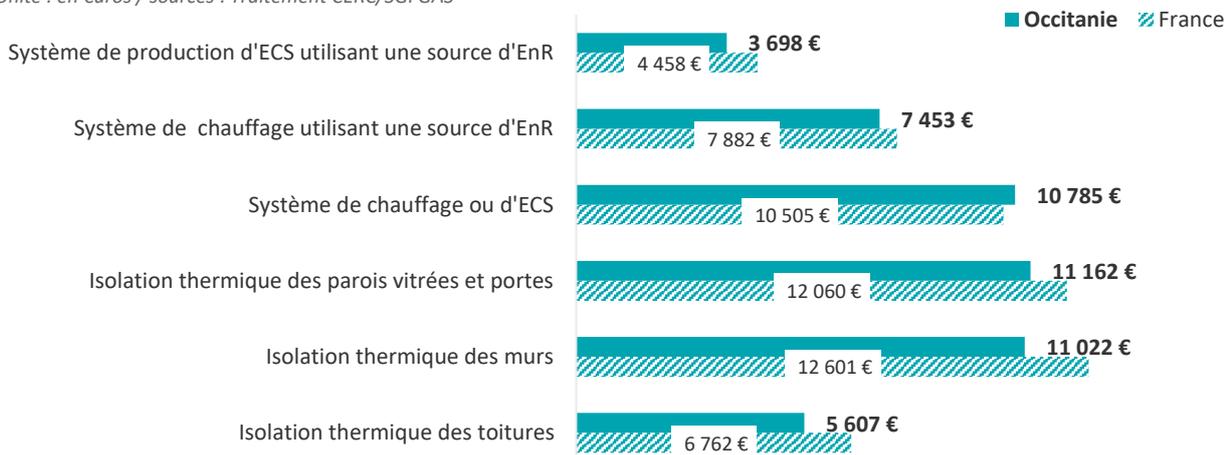
Depuis 2009, plus de 35 000 éco-PTZ ont été attribués en Occitanie, dont 98% pour des logements individuels. La Haute-Garonne concentre 21% des éco-PTZ sur la période 2009-2018.

3,1% des logements individuels éligibles ont eu recours à l'éco-PTZ dans la région. Le département du Gers est celui dont ce ratio est le plus élevé (4,7%) et les Pyrénées-Orientales enregistrent un ratio minimal de 1,9%.

Concernant les actions, 68% se concentrent sur l'isolation avec une priorité sur les parois vitrées et portes et 32% sur la production d'énergie. Sur l'année 2018, le montant des travaux effectués dans le cadre de ce dispositif s'élève à 37 millions € (21 288€ / logement en moyenne) pour 30 millions prêtés (17 492€ / logement en moyenne).

### Montant moyen des travaux dans les bouquets de travaux en 2018 en Occitanie

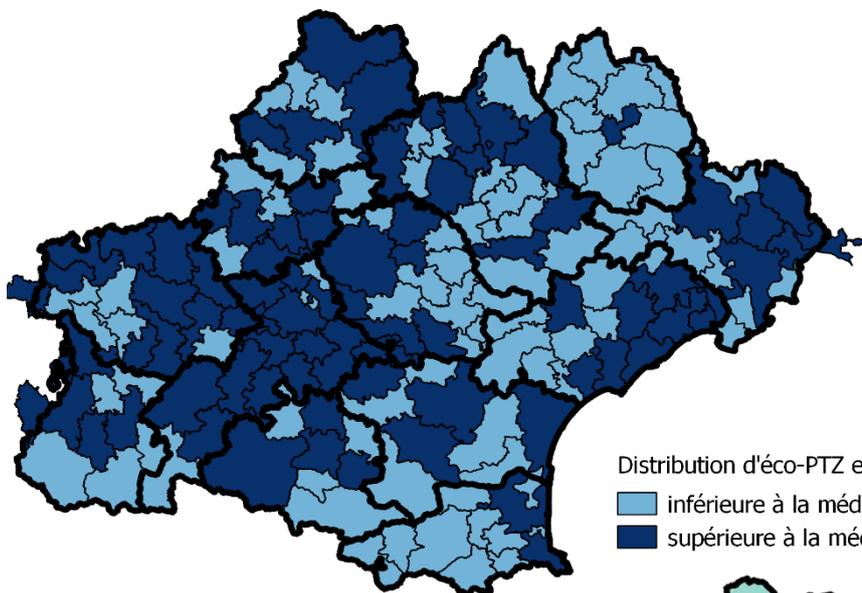
Unité : en € / sources : Traitement CERC/SGFGAS



L'Eco-PTZ

Distribution d'éco-PTZ cumulée 2009-2018 dans les EPCI d'Occitanie

Unité : en nombre de logements / sources : Traitement CERC/SGFGAS



Sur la période 2009-2018, 38 259 prêts ont été délivrés, et peuvent se répartir entre 7% pour des appartements et 93% pour des maisons individuelles.

8% des logements ayant obtenu un éco-PTZ sont situés sur la Métropole Toulousaine, 3% sur celle de Montpellier. Les communautés d'agglomérations de Nîmes, Tarbes-Lourdes-Pyrénées et la Communauté urbaine de Perpignan Méditerranée Métropole représentent 9% des prêts obtenus.

Distribution d'éco-PTZ entre 2009-2018

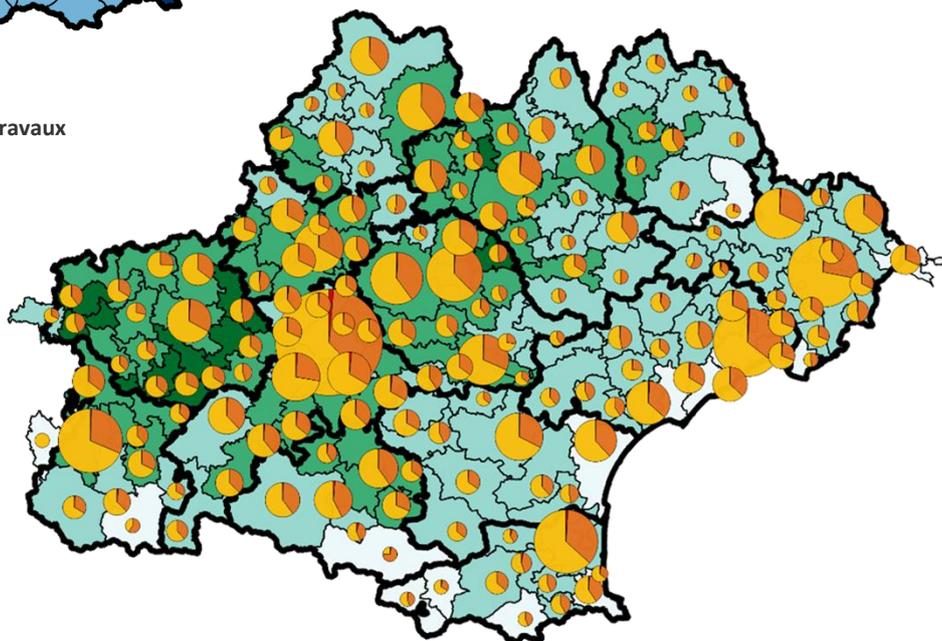
- inférieure à la médiane (143)
- supérieure à la médiane (143)

Nombre d'éco-PTZ selon le type de travaux entre 2009 et 2018

- Bouquet de 2 actions
- Bouquet de 3 actions ou plus
- Performance globale

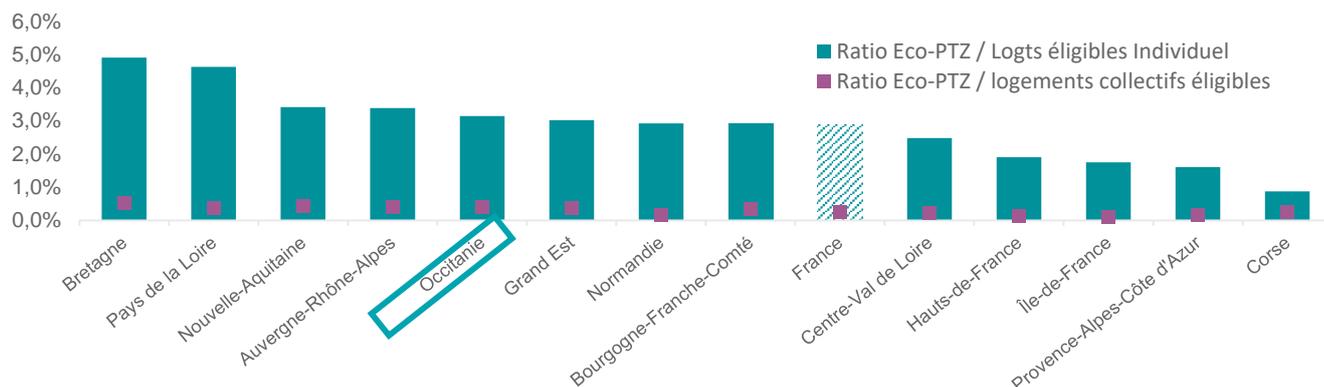
Nombre d'éco-PTZ pour 1 000 logements

- 0.0 - 5.0
- 5.0 - 15.0
- 15.0 - 25.0
- 25.0 - 35.0



Distribution départementale d'éco-PTZ cumulée de 2009 à 2019 en France

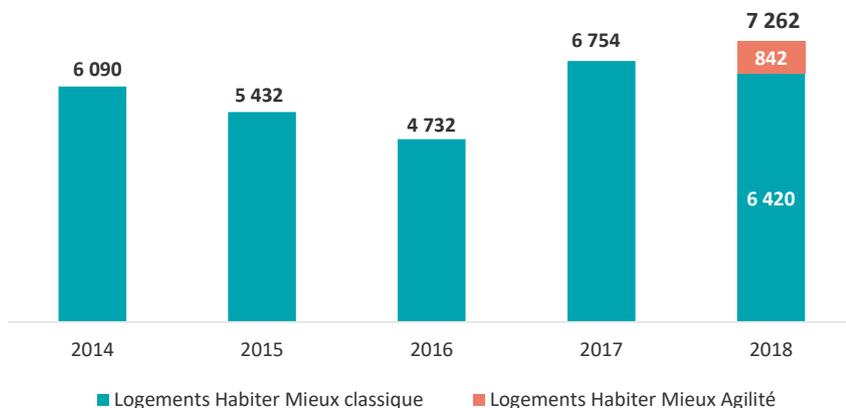
Unité : ratio nombre d'éco-PTZ sur nombre de logements éligibles / sources : Traitement CERC/SGFGAS, INSEE RP 2008



## Le programme Habiter-Mieux

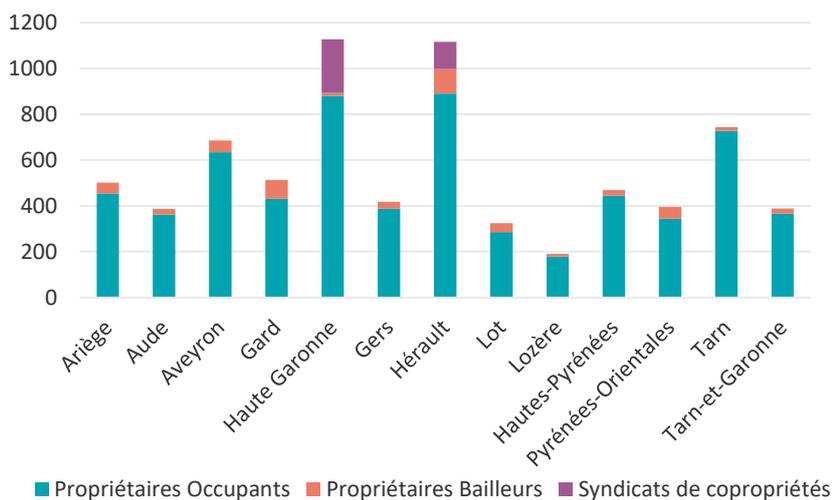
### Evolution de la rénovation dans le cadre du programme Habiter Mieux de l'ANAH en Occitanie entre 2014 et 2018

Unité : en nombre de logements | sources : Traitement CERC/DREAL Occitanie - ANAH



### Rénovation départementale dans le cadre du programme « Habiter Mieux » en Occitanie de 2011 à 2018

Unité : nombre de logements | sources : Traitement CERC Occitanie / DREAL Occitanie - ANAH



### Nombre de logements rénovés via le programme en 2018 (Evol. 1 an)

Occitanie	France
7 262	62 335
+8%	+19%

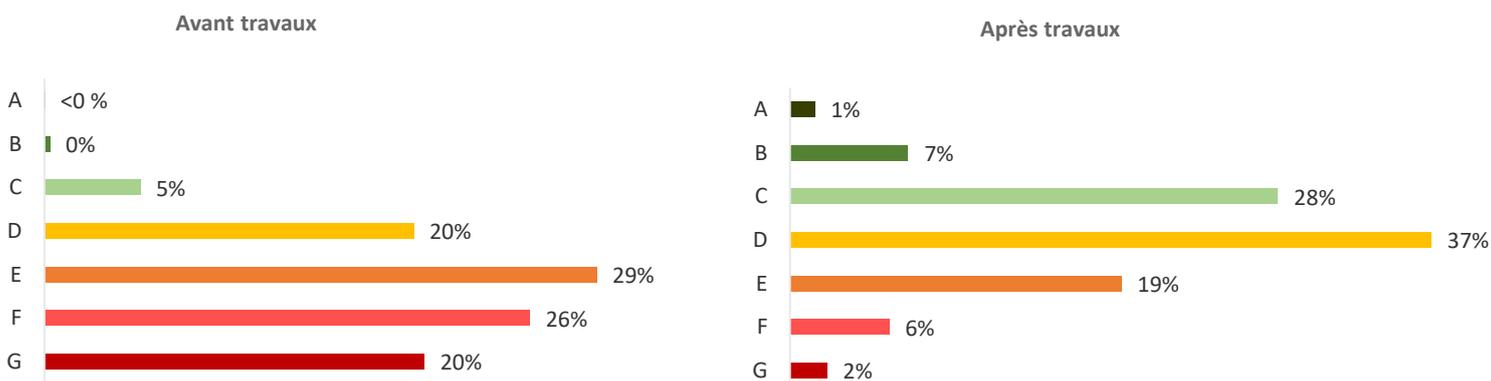
En 2018, le nombre de logements financés dans le cadre du programme Habiter Mieux de l'ANAH progresse de 8% en Occitanie par rapport à 2017. Avec plus de 7 200 logements financés au titre d'Habiter Mieux, la région obtient un excellent résultat en atteignant 88% de l'objectif annuel.

En Occitanie, 88% des dossiers Habiter Mieux concernent des propriétaires occupants, 7% des propriétaires bailleurs et 5% des syndicats de copropriétés. Ce dernier type de dossiers se concentre sur les départements de la Haute-Garonne et de l'Hérault.

La part des Propriétaires occupants ayant sollicité le dispositif Habiter Mieux Agilité représente 13% et varie entre 5% dans les Hautes-Pyrénées et 30% dans le Tarn-et-Garonne.

### Répartition des rénovations dans le cadre du programme Habiter Mieux de l'ANAH en 2018 en Occitanie par étiquette énergétique avant et après travaux

Unité : en nombre de logements | source : DREAL - ANAH



# Le programme Habiter Mieux

## Répartition des logements rénovés selon le programme Habiter Mieux en 2018

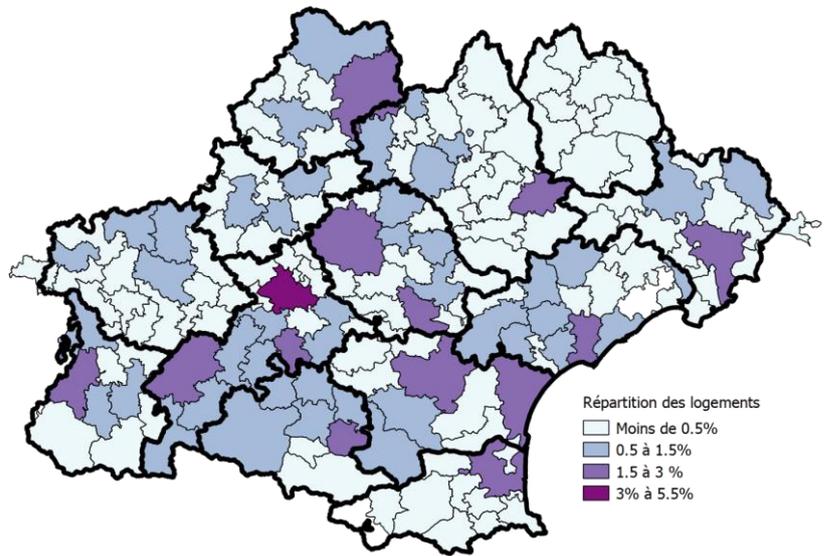
Unité : en % | source : Traitement CERC Occitanie / DREAL - ANAH

*Note de lecture :*  
Parmi les 7 262 logements rénovés en 2018 avec le programme Habiter Mieux, moins de 0,5% de logements classés E ont atteint une étiquette B et 20,3% une étiquette D.

		Projection						
		A	B	C	D	E	F	G
Existant	A							
	B	<0,5%	<0,5%					
	C	1,1%	2,3%	1,6%				
	D	<0,5%	3,1%	13,8%	2,5%			
	E	<0,5%	<0,5%	7,3%	20,3%	1%		
	F	<0,5%	<0,5%	4,1%	9,5%	11,6%	<0,5%	
	G		<0,5%	1,2%	4,5%	6,5%	5,6%	2,1%

## Répartition de logements primés par EPCI

Unité : en % | source : Traitement CERC Occitanie / DREAL - ANAH



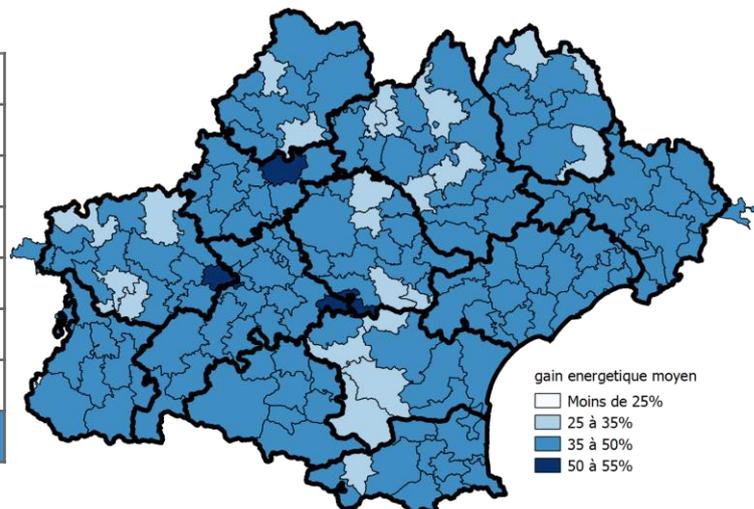
## Gain énergétique moyen des logements selon le programme « Habiter Mieux » par EPCI en 2018

Unité : en % | source : Traitement CERC Occitanie / DREAL - ANAH

### Gain énergétique moyen des logements (hors agilité)

Projection

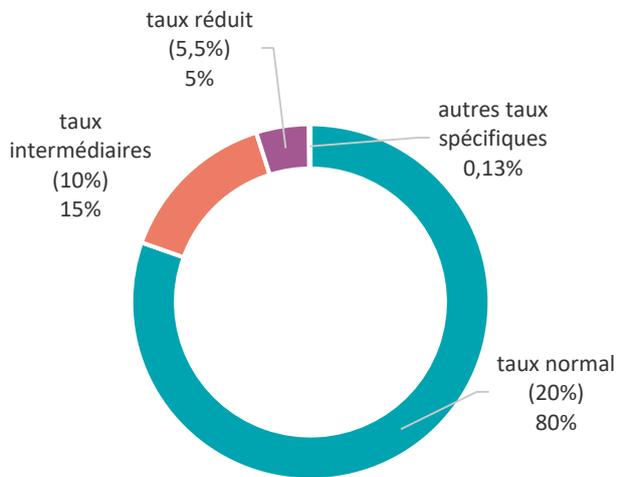
		A	B	C	D	E	F	G
Existant	A							
	B	39%	31%					
	C	61%	36%	26%				
	D	74%	56%	36%	28%			
	E	84%	74%	51%	34%	26%		
	F	92%	80%	66%	47%	32%	26%	
	G		86%	78%	64%	47%	36%	35%



## La TVA à taux réduit

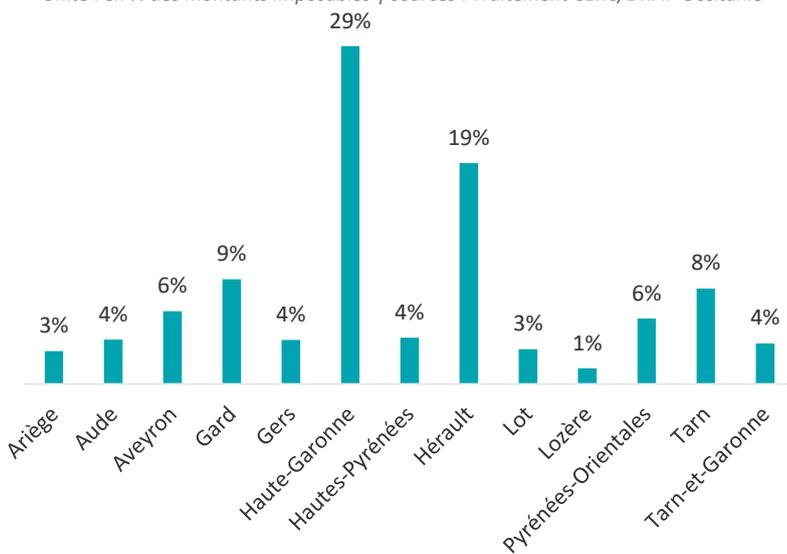
### Répartition des bases imposables de la TVA déclarées par les établissements du secteur de la construction en Occitanie pour l'année 2018

Unité : en % des montants imposables | sources : Traitement CERC/DRFIP Occitanie



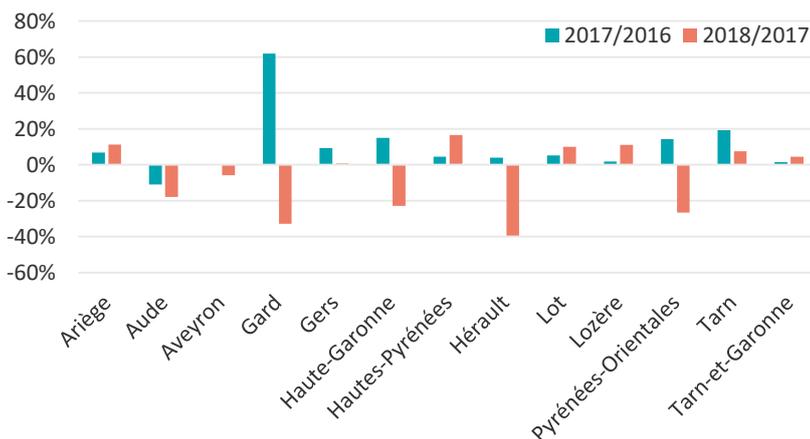
### Répartition départementale des bases imposables de la TVA (taux de 5,5%) déclarées par les établissements du secteur de la construction en Occitanie pour l'année 2018

Unité : en % des montants imposables | sources : Traitement CERC/DRFIP Occitanie



### Evolution départementale des bases imposables de la TVA (taux de 5,5%) déclarées par les établissements du secteur de la construction en Occitanie

Unité : en % des montants imposables | sources : Traitement CERC/DRFIP Occitanie



### Base imposable au taux de TVA 5,5% en Occitanie (évol. 1 an)

1,06 Md	-21%
---------	------

Le taux de TVA appliqué aux travaux de rénovation est généralement de 10%. Cependant, pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique, ce taux est réduit à 5,5%.

Le taux de TVA à 5,5% s'applique aux travaux visant l'installation des matériaux et équipements éligibles au crédit d'impôt pour la transition énergétique ainsi qu'aux travaux induits, aux équipements spéciaux pour personnes dépendantes et des opérations pour des logements sociaux.

Toutes opérations confondues, les bases imposables à taux de TVA réduit (5,5%) déclarées par les établissements du secteur de la construction, durant l'année 2018, s'élèvent à 1,06 milliard d'euros en Occitanie. Elles diminuent de 21% par rapport à l'année 2017.

Les bases imposables pour un taux de 10% sont en hausse de 14% sur la même période. Une explication peut être la modification du taux de TVA pour la production de logements sociaux qui est passé à de 5,5% à 10% sur l'année 2018.

Près de la moitié du montant des bases imposables au taux de 5,5% sont localisées dans les départements de la Haute-Garonne et de l'Hérault.

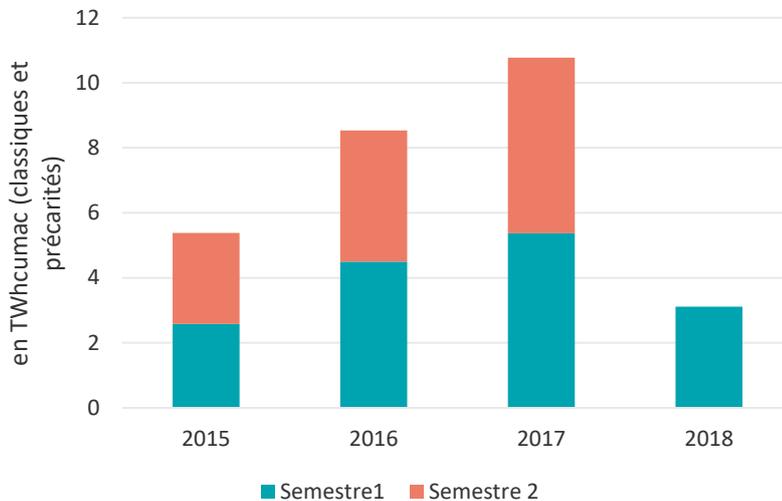
De fortes disparités existent selon les départements sur l'évolution des bases imposables aux taux de 5,5%. L'Hérault, le Gard, les Pyrénées-Orientales, la Haute-Garonne, l'Aude et l'Aveyron enregistrent une baisse des montants imposables à 5,5%.

*NB : le secteur de la construction comprend le bâtiment, les travaux publics et la promotion immobilière.*

## Les CEE pour les logements

### Répartition des CCE (classiques et précarité énergétique) délivrés pour le résidentiel entre 2015 et le 1<sup>er</sup> semestre 2018 en Occitanie

Unité : en TWhcumac | sources : Traitement CERC/MTES



Sur la période 2015(S1 et S2), 2016 (S1 et S2), 2017 (S1 et S2) au 1<sup>er</sup> semestre 2018, l'Occitanie représente 6% des volumes de CEE délivrés au niveau national pour le bâtiment résidentiel.

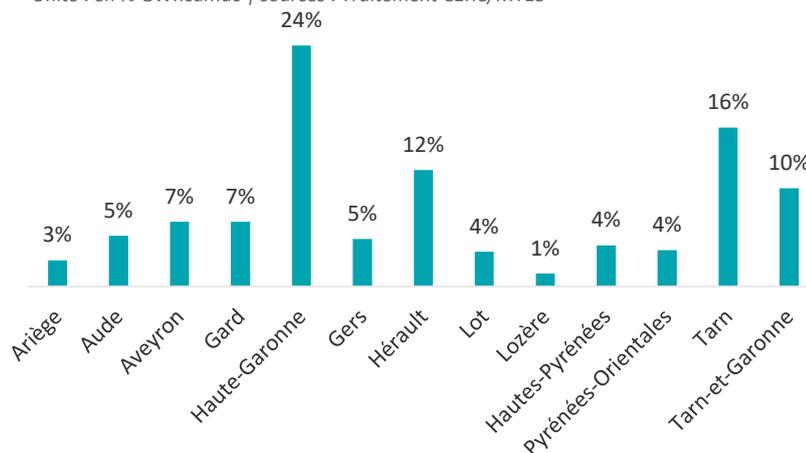
Les CEE délivrés dans le cadre de la précarité énergétique représentent 62% du volume des CEE émis pour les bâtiments résidentiels en Occitanie.

Sur le premier semestre 2018, le bâtiment résidentiel représente 40% des volumes de CEE délivrés (vs 80% en 2017 au S1 2017 en Occitanie et 63% en France au S1 2018).

89% des CEE délivrés pour les bâtiments résidentiels correspondent à l'enveloppe (isolation de combles ou toitures, de murs, parois vitrées) et 11% pour des travaux thermiques (matériel).

### Répartition des CCE (classiques et précarité énergétique) délivrés pour le résidentiel et cumulés entre 2015 et le 1<sup>er</sup> semestre 2018 dans les départements d'Occitanie

Unité : en % GWhcumac | sources : Traitement CERC/MTES



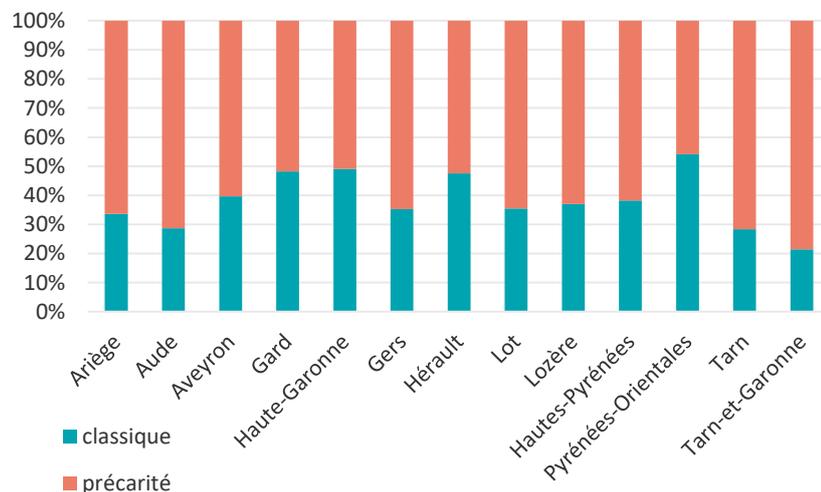
A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, le ministère de la transition écologique et solidaire bonifie certaines opérations dites « Coup de pouce Chauffage » et « Coup de pouce Isolation ». Ces primes exceptionnelles permettent de financer l'isolation du toit et/ou des planchers bas, le remplacement d'une chaudière au charbon, fioul ou gaz par un équipement utilisant des énergies renouvelables ou par une chaudière au gaz à très haute performance énergétique, le remplacement d'un équipement de chauffage au charbon par un appareil de chauffage au bois (label Flamme verte 7\* ou équivalent).

Depuis juillet 2019, les primes Coup de pouce Chauffage sont élargies au remplacement d'anciens émetteurs par des radiateurs électriques performants.

Cette aide est accordée dans le cadre du dispositif des aides CEE jusqu'au 31 décembre 2020.

### Répartition des types de CCE délivrés pour le résidentiel et cumulés entre 2015 et le 1<sup>er</sup> semestre 2018 dans les départements d'Occitanie

Unité : en % GWhcumac | sources : Traitement CERC/MTES



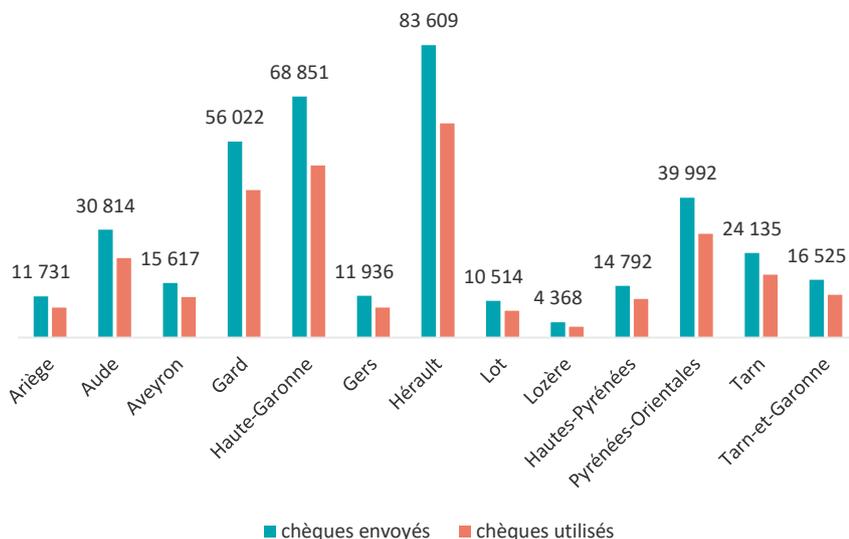
Données 2018 provisoires, mises à jour en septembre 2019.

cumac : cumulé et actualisé sur la durée de vie du produit.

## Le chèque énergie

### Chèques énergie envoyés et utilisés par département sur la campagne 2018 en Occitanie

Unité : en nombre chèques envoyés et utilisés à fin janvier 2019 | sources : Traitement CERC/DREAL Occitanie



### Nombre de chèques envoyés en 2018 (taux de réalisation)

Occitanie	France
388 906	3 603 890
73,4%	73,1%

Les tarifs sociaux de l'énergie ont pris fin depuis le 31 décembre 2017 pour être remplacés par le chèque énergie.

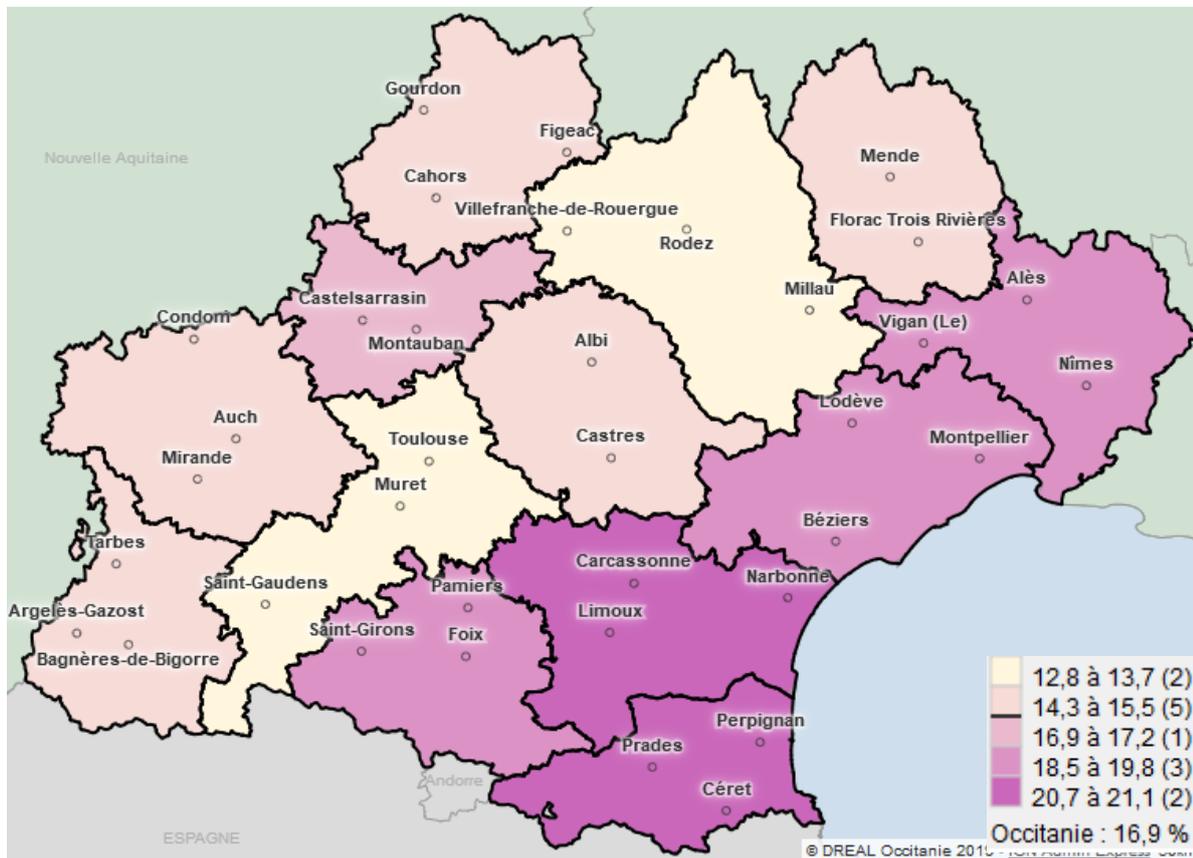
En 2018, 11% des chèques énergie émis en France (hors DOM) sont à destination de l'Occitanie.

Sur la région, deux-tiers des chèques envoyés se concentrent dans les départements de l'Hérault, la Haute-Garonne, le Gard et les Pyrénées-Orientales.

NB : Ces statistiques comprennent tous les chèques énergie qu'ils soient utilisés pour le paiement des factures d'énergie ou le paiement de travaux d'économies d'énergies.

### Taux de pauvreté dans les départements d'Occitanie

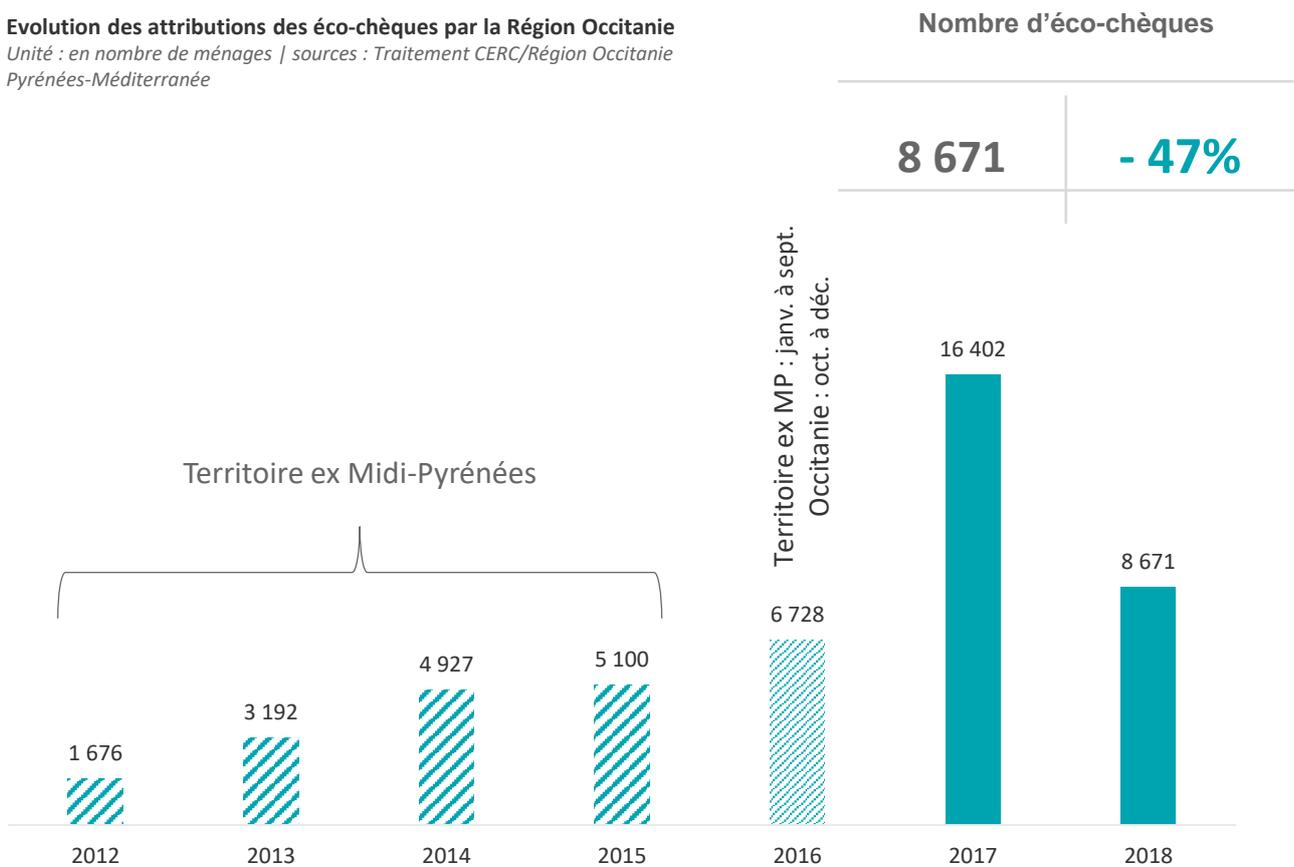
Unité : en % | sources : Traitement CERC/INSEE Filosofi 2016



## L'éco-chèque logement

### Evolution des attributions des éco-chèques par la Région Occitanie

Unité : en nombre de ménages | sources : Traitement CERC/Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée



En 2018, **8 671** ménages ont bénéficié d'un éco-chèque en Occitanie soit un montant d'aide attribuée par la Région de **12,9 M€**. Le chiffre d'affaires généré s'élève à 117 M€ pour le réseau des 2 600 professionnels partenaires recensés sur le site de la Région.

Le dispositif enregistre un ralentissement en 2018 par rapport à 2017 qui était une année très dynamique entraînant une légère baisse de 3% en chiffre d'affaires généré. Ceci s'explique par une modification du règlement, mise en application dès novembre 2017, qui exclut les travaux en mono lot d'isolation des combles perdus (déjà financés par les CEE).

Le dispositif « éco-chèque logement » est réservé aux copropriétaires occupants ou bailleurs d'un logement situé sur la région et dont les revenus fiscaux correspondent aux critères fixés par la Région. Le montant pour un propriétaire occupant est de 1 500€ et pour un propriétaire bailleur conventionnant avec l'Anah est de 1 000€. Les travaux doivent permettre une économie d'énergie d'au moins 25% et ne doivent pas avoir commencé avant la réception de l'éco-chèque par le particulier. Les travaux doivent être réalisés par un professionnel partenaire affilié au dispositif de la Région qui doit également disposer de la mention RGE au moment de l'établissement du devis.

Les objectifs du dispositif :

- Contribuer à l'objectif de devenir région à énergie positive à l'horizon 2050;
- Réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de la lutte contre le changement climatique
- Lutter contre la précarité énergétique dans un contexte de fortes fluctuations des coûts de l'énergie, en encourageant les ménages les plus défavorisés à recourir à des travaux d'économie d'énergie
- Développer une offre de logements locatifs à loyer abordable, présentant un confort thermique accru et une facture énergétique maîtrisée
- Stimuler l'activité de rénovation du bâtiment pour favoriser l'emploi local et amplifier les retombées économiques locales



## Le conseil aux particuliers

### Les Espaces INFO -> ENERGIE

Source : ADEME Occitanie - Chiffres clés du réseau régionale des EIE 2018

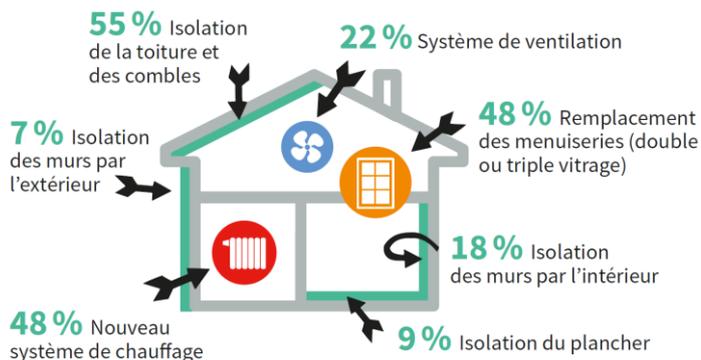
**22 400** entretiens réalisés en 2018.

**€ 17 078** euros C'est l'investissement moyen des ménages conseillés qui engagent des travaux.

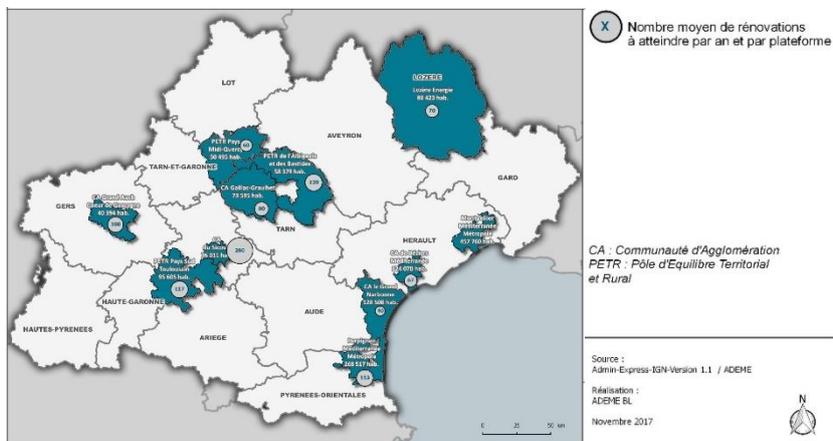
**74 %** des ménages qui ont contacté un Espace INFO→ÉNERGIE pour un projet de rénovation ont engagé leurs travaux dans l'année qui a suivi le conseil.

**183** millions d'euros C'est le chiffre d'affaires pour les entreprises du bâtiment de la région lié aux travaux des ménages conseillés par les Espaces INFO→ÉNERGIE d'Occitanie.

Le réseau INFO -> ENERGIE en Occitanie	
40 conseillers experts	24 structures porteuses



### Les Plateformes territoriales de la Rénovation énergétique (PTRE)



Le réseau des PTRE	
11 plateformes	25% de la population régionale couverte

### Le réseau des PRIS ANAH



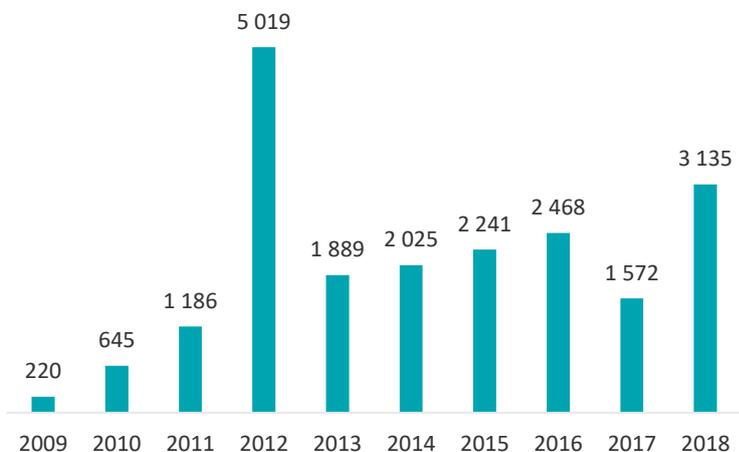
Source : DREAL Occitanie/DA/Division Habitat

Le réseau des PRIS ANAH	
20 PRIS ANAH	100% de la population régionale couverte

**L'Eco-PLS**

**Nombre d'éco-PLS engagés en Occitanie**

Unité : en nombre de prêts engagés | sources : Traitement CERC/DHUP

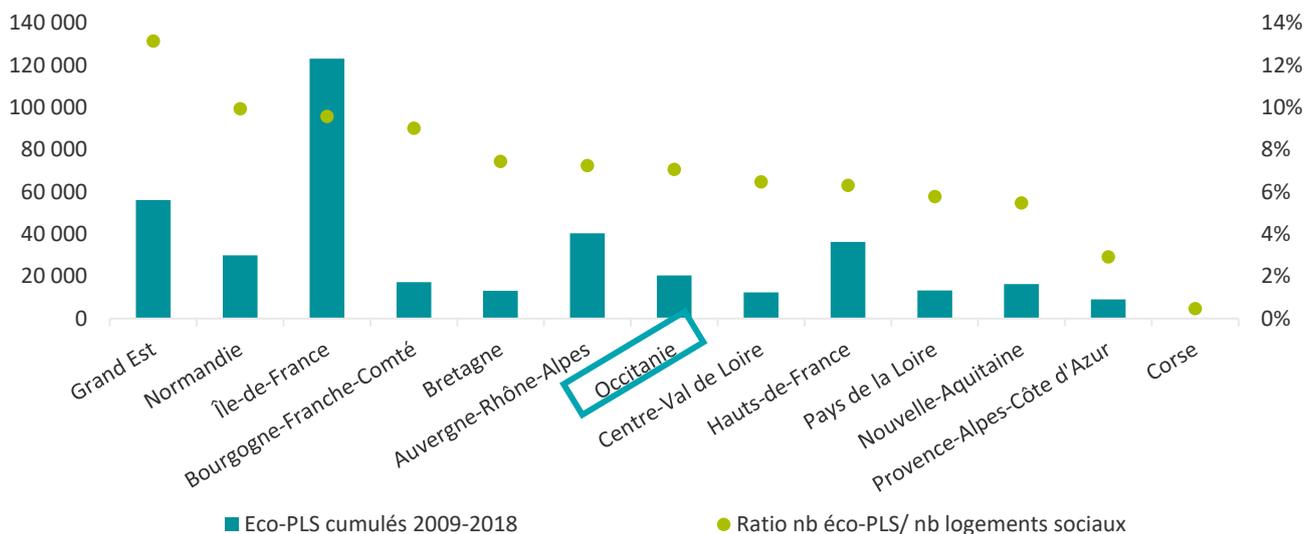


Nombre de logements engagés éco-PLS en 2018 (Evol. 1 an)	
Occitanie	France
<b>3 135</b>	<b>45 409</b>
<b>+99%</b>	<b>-27%</b>

En 2018, le nombre de logements engagés dans une rénovation avec un éco prêt logement social, proposé par la Banque des Territoires, est en forte hausse par rapport à l'année 2017, sur le territoire Occitan. Cette tendance est contraire au niveau national qui enregistre un repli de 27%. Sur la période 2009-2018, l'année 2018 est la deuxième année en terme de mobilisation de l'éco-PLS en région. Depuis 2009, 7% des logements sociaux d'Occitanie ont fait l'objet d'un éco-PLS, ce qui place la région dans la moyenne nationale.

**Logements sociaux engagés dans une rénovation via un éco-PLS entre 2009 et 2018 en France métropolitaine**

Unité : en nombre de prêts engagés; ratio sur le nombre de logements sociaux | sources : Traitement CERC/DHUP, RPLS 2018



Au plan national, le « Plan logement 2 » souhaite renforcer le financement du logement social en portant à 4 milliards d'euros supplémentaires de prêts à taux fixe pour la réhabilitation et le réaménagement de dette, en augmentant de 1 milliard l'enveloppe d'éco-prêts pour financer la réhabilitation thermique des logements et en allongeant les prêts fonciers à 80 ans en zone tendue.

## Logements sociaux et fonds FEDER

Rénovation des logements sociaux aidés par des fonds FEDER 2014-2020 par les programmes opérationnels Languedoc-Roussillon & Midi-Pyrénées 2014-2020

Sources : Traitement CERC/CR Occitanie

109 opérations

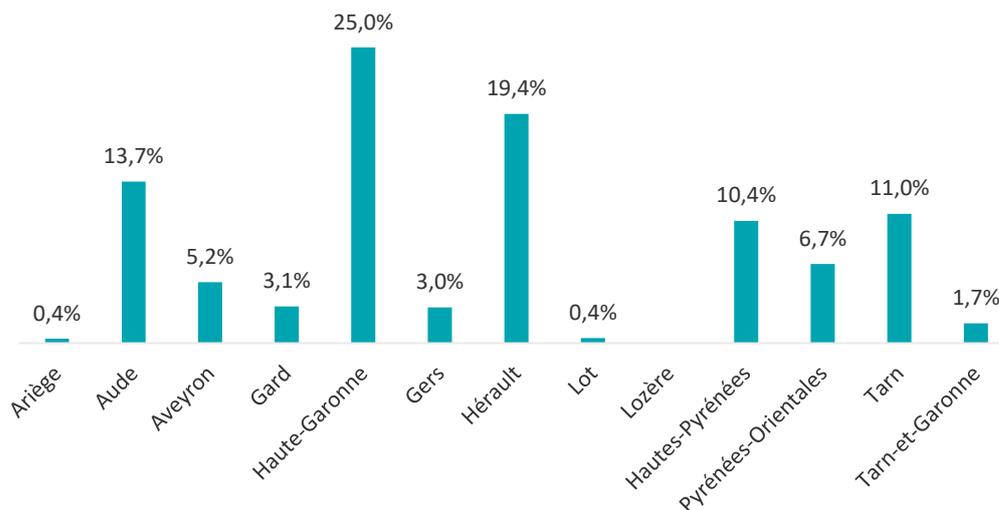
8 045 logements rénovés

96 M€ montant de travaux

34 M€ aide FEDER

### Logements sociaux rénovés avec le programme des fonds FEDER 2014-2020

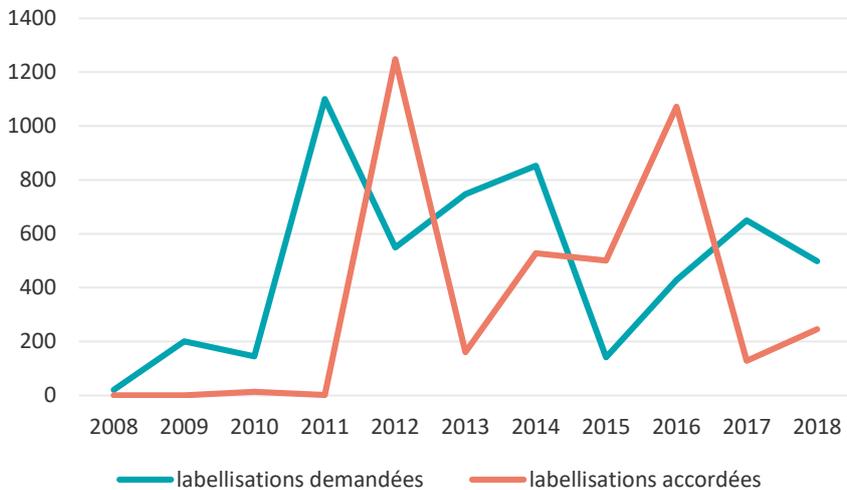
Unité : ne % de logements sociaux | sources : Traitement CERC/CR Occitanie



## Les demandes de labellisations énergétiques rénovation

### Demands et labellisations BBC Rénovation en Occitanie

Unité : nombre de logements | sources : Traitement CERC/BBC Effinergie



### Nombre de demandes de labellisations BBC Rénovation en 2018 (Evol. 1 an)

Occitanie	France
<b>498</b>	<b>30 670</b>
<b>-23%</b>	<b>-13%</b>

Les demandes de labellisations énergétiques BBC rénovation pour les logements sont très disparates depuis 2008. Si les demandes de labellisations baissent, en 2018, de 23%, les certifications progressent de 92% en un an.

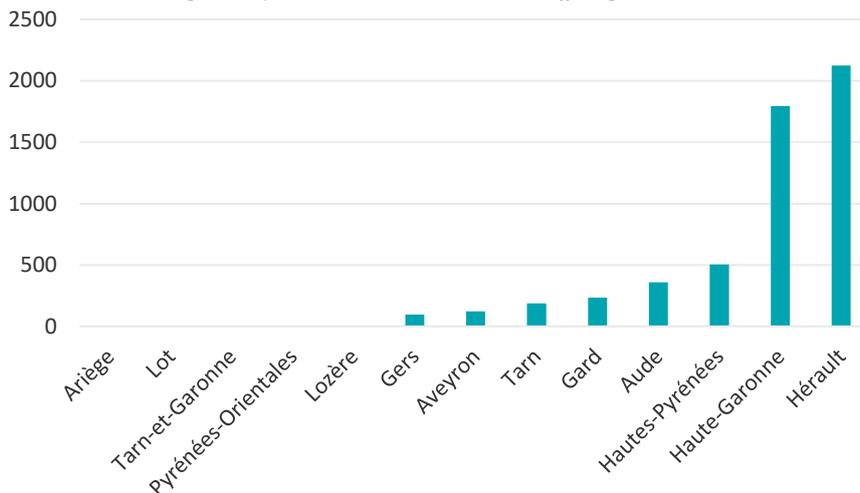
¼ des logements faisant l'objet d'une demande en 2018 sont situés à Montpellier.

Sur la période 2008-2018, 5 333 logements se sont engagés dans une labellisation et 3 898 ont obtenu la labellisation, soit un ratio de 73%. Il s'agit essentiellement de logements collectifs. La Haute-Garonne et l'Hérault concentrent 72% des demandes. L'Ariège, le Lot et le Tarn-et-Garonne sont les seuls départements où aucune demande n'a été faite.

La région représente moins de 2% des demandes faites en 2018.

### Demands de labellisations BBC Rénovation en Occitanie (cumul 2008-2018) par département

Unité : nombre de logements | sources : Traitement CERC/BBC Effinergie



A noter que le dispositif d'aide à la rénovation des logements sociaux avec les fonds FEDER présenté en page 30 conditionne l'aide à l'obtention de ce label, ce qui est un facteur contribuant à la forte mobilisation du label par les bailleurs sociaux.

Pour le secteur diffus, des initiatives territoriales accompagnent les particuliers pour atteindre un niveau énergétique équivalent au BBC Rénovation sans pour autant demander la labellisation.

L'écart entre le nombre de demandes et les labellisations accordées s'expliquent par le délai de réalisation des projets.

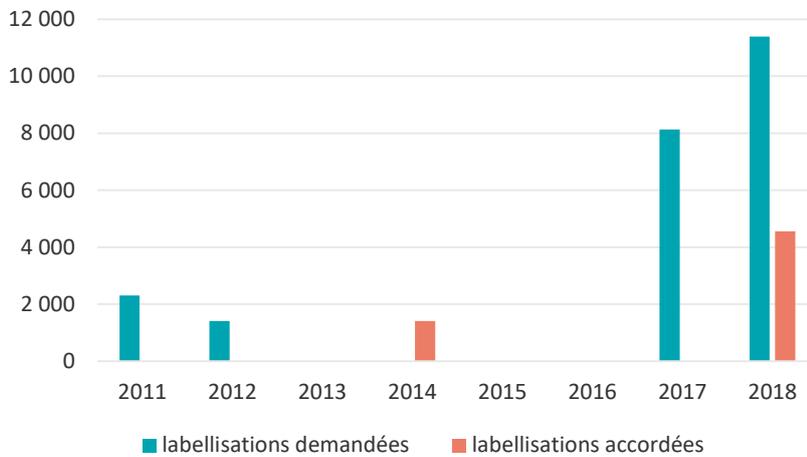
Retrouver les projets sur le site de l'Observatoire BBC d'Effinergie : <https://www.observatoirebbc.org/statistiques/bilan-de-la-certification>

# Les leviers à la rénovation énergétique du tertiaire

## Labellisation BBC Rénovation pour le parc tertiaire

### Demandes et labellisations BBC Rénovation en Occitanie

Unité : en m<sup>2</sup> | sources : Traitement CERC/BBC Effinergie



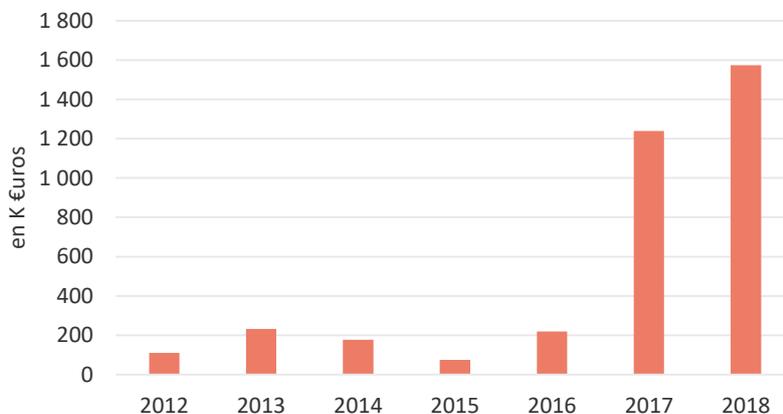
Pour le parc tertiaire occitan, l'année 2018 représente le volume le plus important des demandes de labellisations (49%) sur la période 2011-2018. Depuis 2011, 12 opérations tertiaires ont déposé une demande de labellisation BBC Rénovation pour 23 242 m<sup>2</sup>, dont 3 opérations ont obtenu la labellisation pour 5 971 m<sup>2</sup>.

Retrouver les projets sur le site de l'Observatoire BBC d'Effinergie : <https://www.observatoirebbc.org/statistiques/bilan-de-la-certification>

## Les Prêts éco-énergie de Bpifrance pour les entreprises

### Evolution des montants cumulés des prêts Eco-Energie en Occitanie

Unité : en K Euros | sources : Traitement CERC/Bpifrance



### Nombre de prêts Eco-Energie en 2018 (Evol. 1 an)

Occitanie	France
22	243
+47%	+29%

En 2018, Bpifrance a délivré 22 prêts Eco-Energie à des entreprises d'Occitanie, soit 9% des prêts octroyés au niveau National.

Depuis la mise en place de ce prêt en 2012, 66 entreprises régionales y ont eu recours pour un montant cumulé de 1,6 million d'Euros.

Le Prêt Eco-Energie s'adresse aux micro-entreprises (TPE et PME) créées depuis plus de 3 ans et financièrement saines. Elles doivent engager un programme d'investissement dans le but d'améliorer leur efficacité énergétique. Le PEE finance les équipements éligibles aux Certificats d'Economies d'Énergie (CEE) des secteurs « industrie » et « bâtiment tertiaire » ainsi que les prestations, matériels et travaux liés.

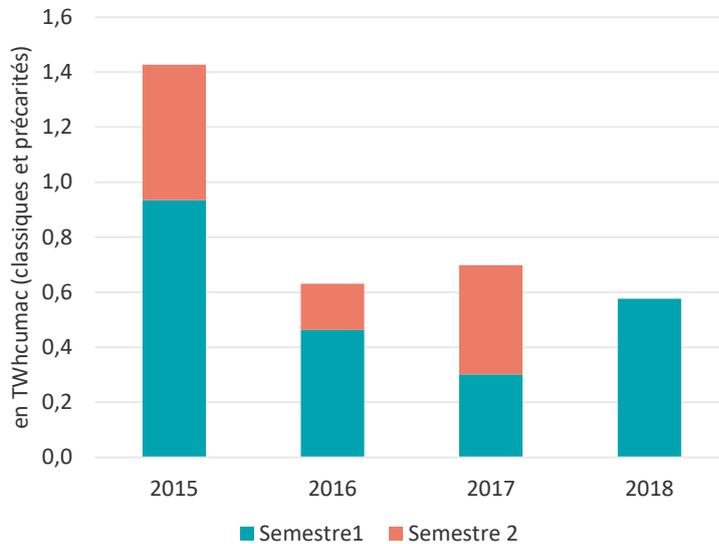
Le PEE est un prêt participatif sans garantie ou caution personnelle, à un taux préférentiel, cumulable avec les CEE et dont la durée est de 5 ans.

Le montant de ce prêt est compris entre 10 000 et 100 000 euros. Il est au plus égal au montant des fonds propres de l'emprunteur. Ce prêt bénéficie d'une aide de l'Etat et doit être déclaré au titre des aides « de minimis ».

## Les certificats d'économies d'énergie pour les bâtiments tertiaires rénovés

Répartition des CCE (classiques et précarité énergétique) délivrés pour le tertiaire entre 2015 et le 1<sup>er</sup> semestre 2018 en Occitanie

Unité : en TWhcumac | sources : Traitement CERC/MTES



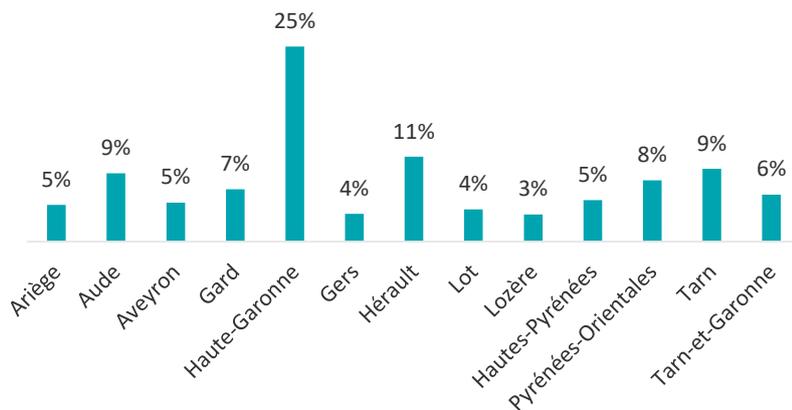
Sur le premier semestre 2018, le bâtiment tertiaire représente 7% des volumes de CEE délivrés (vs 4% au S1 2017 en Occitanie et 5% en France au S1 2018).

Sur la période 2015 (S1 et S2), 2016 (S1 et S2), 2017 (S1 et S2) au 1<sup>er</sup> semestre 2018, l'Occitanie représente 10% des volumes de CEE délivrés au niveau national pour le bâtiment tertiaire.

44% des CEE délivrés pour les bâtiments tertiaires correspondent aux travaux thermiques, 41% aux équipements et 14% à l'enveloppe. (isolation de combles ou toitures, de murs, parois vitrées).

Répartition des CCE (classiques et précarité énergétique) délivrés pour le tertiaire et cumulés entre 2015 et le 1<sup>er</sup> semestre 2018 dans les départements d'Occitanie

Unité : en % GWhcumac | sources : Traitement CERC/MTES

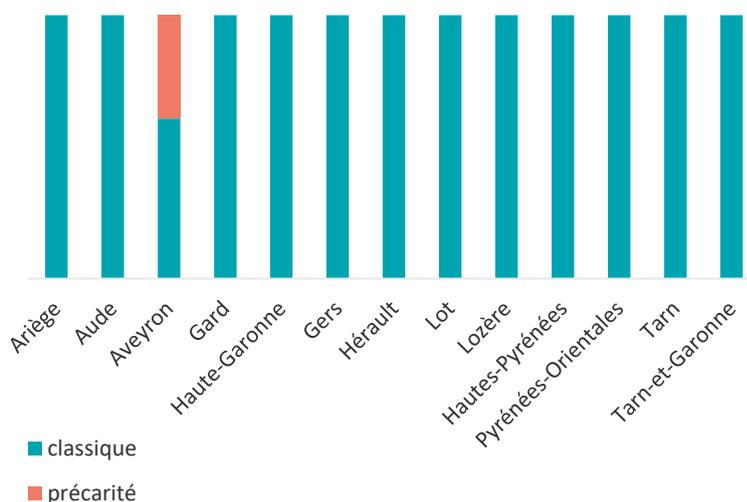


Données 2018 provisoires, mises à jour en septembre 2019.

cumac : cumulé et actualisé sur la durée de vie du produit.

Répartition des types de CCE délivrés pour le tertiaire et cumulés entre 2015 et le 1<sup>er</sup> semestre 2018 dans les départements d'Occitanie

Unité : en % GWhcumac | sources : Traitement CERC/MTES



## Grand Plan d'Investissement : Rénovation de Cités administratives

Le Grand Plan d'Investissement 2018-2022 dédie 1 milliard d'euros spécifiquement à la rénovation des cités administratives en France.

Une sélection de 39 projets de cités administratives a été labellisée en Conférence Nationale de l'Immobilier Public dont les critères pris en compte étaient les suivants : l'analyse de l'existant et l'expertise des performances attendues après travaux.

En Occitanie, les projets de rénovation et reconstruction concernent les cités administratives de Albi, Tarbes et Toulouse.

L'enveloppe attribuée à la rénovation de la cité administrative d'Albi s'élève à 8 millions d'euros.

Le projet de rénovation de la Cité administrative de Tarbes a été validé par la Conférence Nationale de l'Immobilier Public pour un montant de 4 millions d'euros.

La cité administrative de Toulouse sera transférée, fin 2023, dans ses nouveaux locaux. La réhabilitation de la partie historique et la construction des locaux représentent un montant de 90 millions d'euros pour 28 000 m<sup>2</sup> de surface utile brute (SUB).

## Les Conseillers en Energies Partagés (CEP)

Le « Conseil en Énergie Partagé » est un service spécifique aux communes de moins de 10 000 habitants et consiste à partager les compétences en énergie d'un technicien spécialisé. Cela permet aux collectivités la mise en place d'une politique énergétique maîtrisée tout en agissant sur leur patrimoine pour réaliser des économies.

## Les aides de la Région pour la rénovation de bâtiments publics

Dans le cadre de sa politique de réduction de l'empreinte environnementale et de développement de la sobriété énergétique, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée souhaite impulser un vaste chantier de rénovation énergétique des bâtiments publics. Pour cela, un financement sera apporté aux dépenses de rénovation énergétique dans les Equipements Recevant du Public (ERP) selon des exigences particulières.

Les bénéficiaires sont les communes ou EPCI et les opérations éligibles doivent être situées dans l'ensemble des communes de la région hors métropoles.

Ce dispositif prend la forme d'une subvention, avec un taux maximum d'intervention de 30% des dépenses éligibles et un plafond de subvention à 50 000 euros. Une limite d'une opération (pouvant regrouper plusieurs bâtiments) par an et par commune est fixée.

Cette subvention peut être cumulée avec le dispositif « accessibilité des bâtiments publics » sur la base de dépenses distinctes.

## Concours CUBE 2020



Pendant un an, les utilisateurs des bâtiments inscrits au concours CUBE 2020 (Concours Usages Bâtiment Efficace) s'engagent à réduire leur consommation énergétique. Elles peuvent inscrire un ou plusieurs de leurs bâtiments tertiaires ou d'habitation collectifs pour mobiliser leurs équipes sur l'enjeu des économies d'énergie.

Les participants à l'édition 2018-2019 du concours sont listés ci-dessous :

- Orange, avec le site de Toulouse TGB, a réalisé 26,1% d'économies d'énergie en un an et se place à la 17<sup>ème</sup> place du classement national.
- Orange, avec le site de Portet-sur-Garonne, a réduit de 38% ses émissions de gaz à effet de serre
- Orange, site de Montpellier, a réalisé 12,4% d'économies de GES dans la catégorie Bâtiments entre 8 000 et 13 000 m<sup>2</sup>.
- Les écoles Bayard et Molière de Toulouse avec, respectivement, 16,2% et 11,4% d'économies de GES
- L'université de Toulouse III Paul Sabatier avec l'Observatoire MP – Site Belin qui a réalisé une économie de 19,4% de GES
- Montpellier SUPAGRO et le bâtiment Cœur d'école qui a réduit de 18,3% ses GES en un an.

## Les outils de financement de la Banque des Territoires

Le 30 mai 2018, la Banque des Territoires s'est engagée, au travers d'une convention de partenariat entre l'état et l'ADEME, à financer sur 5 ans le Grand Plan d'Investissement (GPI) pour l'axe rénovation des bâtiments publics des collectivités. A ce titre, la Caisse des dépôts peut mobiliser ses ressources financières au travers de 2 moyens :

- 2 milliards d'euros de prêts sur fonds d'épargne,
- 500 millions d'euros d'investissement sur fonds propres.

### **Prêts sur fonds d'épargne**

Le prêt GPI AmbRE (Ambition rénovation énergétique)

Dans le cadre du GPI, la banque des territoires finance un prêt sur fonds d'épargne de la caisse des Dépôts pour la réalisation de projets de réhabilitation énergétique. La durée du prêt varie entre 20 et 40 ans maximum.

Le 1<sup>er</sup> prêt signé en France se situe à Luc-la-Primaube pour la rénovation énergétique du Centre Social Polyvalent Saint-Exupéry. La Banque des territoires a accordé un prêt de 3M€ sur une durée de 30 ans, soit 62% du cout total des travaux.

### **Investissement sur fonds propres**

L'intracring est un dispositif financier innovant qui consiste à réaliser des travaux de performance énergétique générant des économies d'énergie avec un temps de retour inférieur à 10 ans. Ces économies sont affectées au remboursement des avances consenties par la Banque des Territoires (50%), voire au financement de nouveaux projets. Ce dispositif met l'accent sur les travaux permettant des économies à court terme, essentiellement sur des équipements et leur optimisation (chauffage, eau chaude, ventilation, éclairage ou régulation, ...).

Dans le cadre du Marché de Partenariat de Performance Energétique (MPPE), qui concerne essentiellement, le rénovations lourdes ou multiples. Le montage en MPPE permet de bénéficier d'une prestation globale de Maîtrise d'Ouvrage tout en sanctuarisant les coûts du projet avec un engagement sur le long terme. Ce marché comprend le financement, la conception, la réalisation de la rénovation énergétique associée à une mission d'exploitation/maintenance et de gros entretien permettant la mise en place d'un engagement sur les consommations énergétiques futures.

## La sensibilisation à la transition énergétique par l'éducation

Sensibiliser les plus jeunes aux économies d'eau et d'énergie via un programme simple et ludique.

Changer ses ampoules électriques, consommer moins d'eau, se déplacer à vélo... pour inscrire dans les esprits les comportements éco-responsables qui faciliteront la transition écologique et solidaire, cette sensibilisation des plus jeunes au développement durable est essentielle.

L'Etat assure le cofinancement via le dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE), de programmes d'éducation et de sensibilisation aux économies d'énergie en milieu scolaire. Watty à l'école correspond au premier programme de ce type.

Il permet sur un territoire :

- D'offrir aux enfants une **formation au développement durable** et leur **apprendre à économiser l'eau et l'énergie**.
- Par rebond, d'**impliquer les familles** dans la **gestion durable des ressources énergétiques**.
- De créer une **action collective** s'inscrivant dans une **politique de développement durable**.
- De participer à la transition énergétique et solidaire.
- D'impliquer une pluralité d'acteurs dans une dimension citoyenne (élus, services généraux, enseignants, familles, enfants).

Ce programme comprend des ateliers, des vidéos, des exercices ludiques, des tours de rôle des postes de gardien de la lumière et de l'eau, des animations courtes au travers de jeux et quiz, un suivi des consommations d'électricité des bâtiments scolaires tout au long de l'année, un kit econoEAUme pour une expérience de mesure de débit d'eau en famille, une mise en pratique des ecogestes à la maison, un concours d'expression artistique, une action Gros Pull... Plusieurs écoles des Pyrénées-Orientales participent au programme Watty à l'école.

Impact du programme sur la période 2013-2018 en France :

- 1 096 écoles
- 5 003 classes
- 113 576 écoliers
- 50 emplois créés ou maintenus

Collectivités et écoles participantes en Occitanie :

- Latour-de-France : 1 école
- Opoul-Périllous : 1 école
- Llupia : 1 école
- Vingrau : 1 école
- Elne : 2 écoles
- Vinca : 1 école
- Banyuls dels Aspres : 1 école
- Saint-Cyprien : 1 école
- Torreilles : 1 école
- Saint laurent de la Salanque : 1 école
- Ansignan : 1 école
- Corneilla de Conflent : 1 école
- Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne : 3 écoles
- Saint Pierre dels Forçats : 1 école
- Espalion : 3 écoles

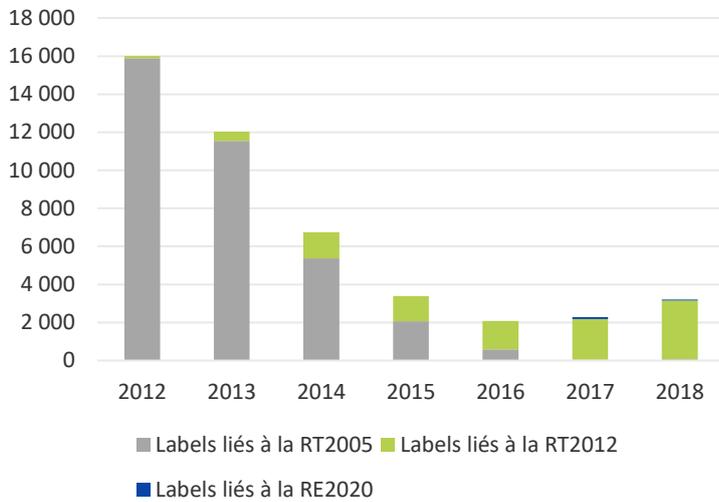
Hors pédagogie, un suivi et une analyse des consommations d'énergie des bâtiments scolaires grâce à la mise en place de la télérelève du compteur électrique. Les équipes techniques des collectivités disposent d'un accès à un tableau de bord avec suivi des consommations. A terme, Eco CO2 souhaite également y intégrer un suivi de la qualité environnementale (température, hygrométrie et qualité de l'air).

# Les leviers à la construction durable des bâtiments neufs

## Les labellisations des logements neufs

### Evolution des demandes de labellisations pour les logements neufs en Occitanie

Unité : en ombre de logements | sources : Traitement CERC/Effinergie, Cerqual



### Nombre de demandes de labellisation de logements > RT en 2018 (Evol. 1 an)

Occitanie	France
3 145	60 721
+40%	+1%

Soit 6% des logements autorisés

### Demandes de labellisations avec un niveau de performance > à la RT 2012 (cumul 2012-2018)

RT 2012-10%	8 820
Effinergie+	312
RT2012-20%	844
BEPOS Effinergie	54
Total labels par rapport à la RT 2012	10 030
BEPOS Effinergie 2017	171
Total labels par rapport à la RE 2020	171

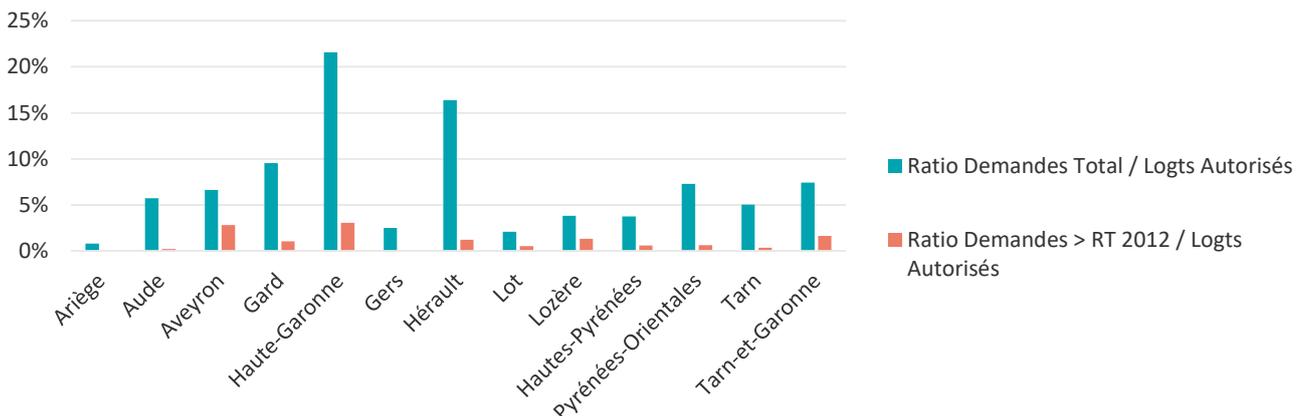
La réglementation environnementale prévue pour 2020 devrait intégrer des exigences énergétiques élevées ainsi que des exigences sur l'impact carbone du bâtiment. Les labels liés à la RE 2020 doivent être conformes à la réglementation thermique 2012 et aux exigences minimales liées au référentiel E+C-.

Les demandes de labellisations pour les logements neufs progressent de 40% en 2018 (vs 51% en 2017) et cette croissance est bien supérieure à celle constatée au niveau national. Sur l'année 2018, 6% des opérations autorisées à la construction font l'objet d'une demande de labellisation.

Dans les départements, le ratio le plus élevé entre les demandes de labels et les logements autorisés se situe en Haute-Garonne : 21,6%. Pour les demandes de labellisations avec un niveau supérieur à la RT 2012 rapportées aux autorisations de logements, ce ratio n'est plus que de 3,1%, sur ce même département.

### Evolution des demandes de labellisations pour les logements neufs selon les départements d'Occitanie

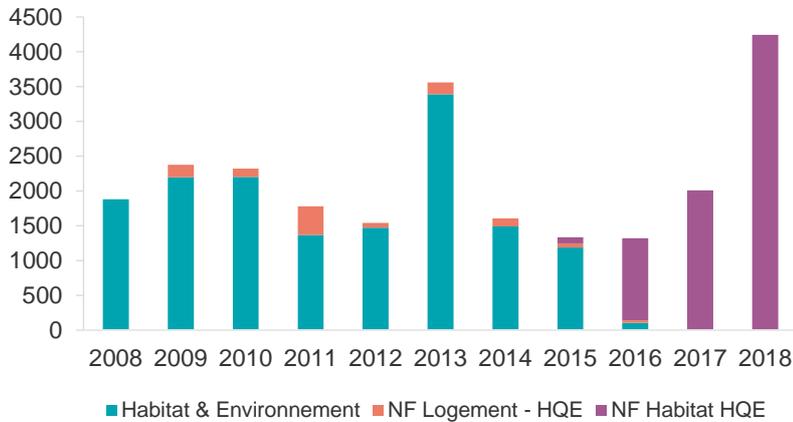
Unité : en ombre de logements | sources : Traitement CERC/Effinergie, Cerqual



## Les démarches HQE des logements neufs

### Evolution du nombre de logements engagés dans une démarche de qualité environnementale en Occitanie

Unité : en nombre de logements | sources : Traitement CERC/CERQUAL



Les certifications NF Logement HQE et Habitat & Environnement sont remplacées par NF HABITAT HQE.

### Nombre de logements engagés dans une démarche qualité environnementale en 2018 (Evol. 1 an)

Occitanie	France
4 245	64 057
+111%	42%

Sur l'année 2018, et ce depuis 2 ans, les demandes de certifications environnementales ont fortement progressé en Occitanie.

## La labellisation « bâtiment biosourcé »

Depuis décembre 2012, l'arrêté relatif au label « bâtiment biosourcé » offre la possibilité aux maîtres d'ouvrage de valoriser leurs constructions neuves qui intègrent des matériaux issus de la biomasse animale ou végétale (ex. bois, paille, chanvre, lin, laine de mouton, plume de canard, ouate de cellulose...). Ce label, vise essentiellement à promouvoir l'utilisation de ressources renouvelables, à dynamiser le tissu économique local et à favoriser le développement et la structuration d'écoindustries dans les territoires. Il vise aussi à offrir un choix plus large de matériaux et de produits pour les bâtiments biosourcés.

La labellisation « Bâtiment biosourcé » reste encore très peu répandue. Pour l'année 2018, 137 logements ont fait une demande de cette labellisation auprès de Cerqual, en Occitanie.

## La construction bois

### Les chiffres clés de la construction bois en Occitanie - 2018

170 entreprises

1 930 logements construits en bois

550 extensions-surélévations

93 M€ CA

dont 845 logements collectifs

4,2% des logements construits

33% d'entreprises ont déclaré réaliser des travaux d'isolation thermique par l'extérieur (ITE) en rénovation

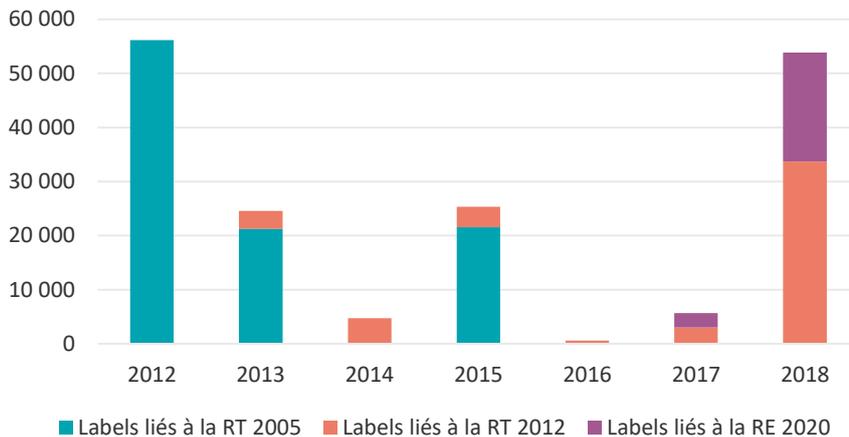
source : Traitement CERC/ Enquête nationale de la construction Bois – France Bois Forêt

## Les demandes de labellisations et certifications environnementales de bâtiments tertiaires

### • Les labellisations

#### Evolution des demandes de labellisations pour les bâtiments tertiaires neufs en Occitanie

Unité : surface de bâtiments tertiaires en m<sup>2</sup> SHON | sources : Traitement CERC/Effinergie



#### Surfaces de bâtiments tertiaires ayant demandé une labellisation en 2018 (Evol. 1 an)

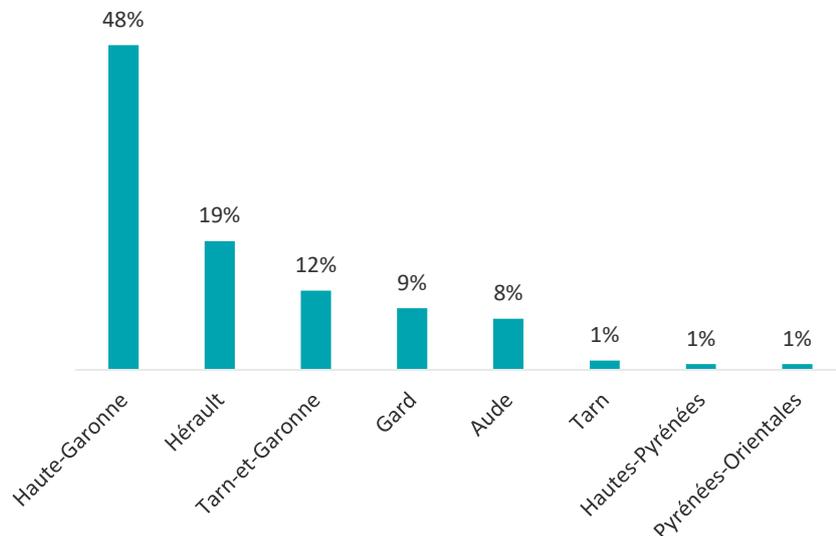
Occitanie	France
<b>53 825</b>	<b>64 057</b>
<b>+ns</b>	<b>42%</b>

L'année 2018 connaît une hausse significative des demandes de labellisations tant sur des labels liés à la RT 2012 que ceux liés à la RE 2020.

### • Les certifications environnementales

#### Evolution des certifications environnementales pour les bâtiments tertiaires neufs en Occitanie

Unité : surface de bâtiments tertiaires en m<sup>2</sup> SHON | sources : Traitement CERC/CERQUAL



Sur la période 2007-2018, 744 683 m<sup>2</sup> de locaux tertiaires font l'objet d'une demande de certification environnementales NF HQE en Occitanie. La région regroupe 5% des demandes de certifications faites au niveau national (Ile-de-France concentre 58% des demandes).

Ces opérations se situent principalement dans les départements de la Haute-Garonne, l'Hérault, le Tarn-et-Garonne, le Gard et l'Aude.

## L'expérience E+C- « Bâtiment à Énergie Positive & Réduction carbone »

---

Afin de réduire fortement les émissions de gaz à effet de serre de la France, il est nécessaire d'agir fortement sur le secteur du bâtiment, qui est le plus gros consommateur en énergie parmi les secteurs économiques.

Aujourd'hui, la réglementation thermique 2012 est de rigueur. Elle a permis de fixer un objectif ambitieux de réduction des consommations énergétiques pour les bâtiments neufs construits après 2012 en généralisant les bâtiments basse consommation. Par le biais de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte, une trajectoire encore plus ambitieuse à l'horizon 2020 a été fixée, vers des bâtiments à énergie positive et à haute performance environnementale.

Afin de faire monter en compétence l'ensemble des acteurs de la construction dans ce domaine et de préparer la future réglementation des bâtiments neufs, qui ne sera donc pas uniquement énergétique mais également environnementale, la France a lancé en novembre 2016 l'Expérimentation « Énergie positive et Réduction carbone » (Expérimentation E+C-).

Depuis son lancement en novembre 2016, un nombre croissant d'opérations s'est engagé dans l'Expérimentation. A mi 2018, plus de 120 bâtiments dans l'observatoire (environ 700 logements) et plus de 300 bâtiments étaient en cours de labellisation E+C-.

L'Expérimentation est donc sur une bonne lancée et l'ambition est de remplir davantage l'observatoire afin que l'échantillon soit représentatif à la fois du marché actuel et des solutions les plus ambitieuses. Grâce aux multiples appels à projets lancés fin 2017 et l'engagement toujours plus fort de maîtres d'ouvrages volontaires, l'Expérimentation E+C- prend de l'ampleur : environ 800 bâtiments au total sont attendus pour fin 2018.

Au niveau national, plusieurs appels à projets ont été lancés en 2017 et contribuent à mobiliser l'ensemble des acteurs pour participer à l'Expérimentation E+C-.

### Programme OBEC

Plus de 200 bâtiments sont déjà engagés dans le programme OBEC. Pour plus d'informations, voir le site de l'ADEME :

<http://www.ademe.fr/expertises/batiment/passer-a-l'action/labels-signes-qualite/programme-objectif-batiment-energie-carbone>

### Appel à projets État – USH - Caisse des Dépôts

114 opérations en collectif et individuel groupé (3 550 logements) avaient été sélectionnées fin 2017. Les maîtres d'ouvrage se sont engagés à envoyer à la DHUP leur certificat attestant le respect des niveaux Énergie et Carbone établi par l'organisme certificateur avant le 30 juin 2018.

### BIM et E+C

Dans le cadre du Plan transition Numérique du Bâtiment (PTNB), un appel à projet a été lancé pour sélectionner des opérations testant le lien entre le BIM et la réalisation d'ACV. Le jury de sélection s'est tenu début 2018. Pour plus d'informations, voir le site du PTNB :

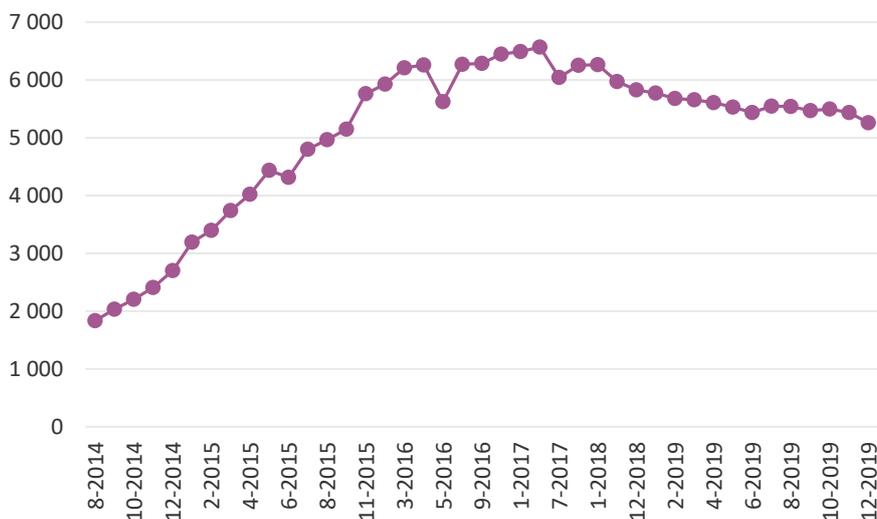
<http://www.batiment-numerique.fr/notre-plan-actions/appels-a-projets.htm>

# La montée en compétences des entreprises

## La qualification RGE

### Evolution du nombre d'établissements RGE en Occitanie

Unité : en nombre d'établissements | sources : Traitement CERC/DHUP



### Nombre d'établissements RGE en décembre 2018 (Evol. 1 an)

Occitanie	France
<b>5 830</b>	<b>59 189</b>
<b>-7%</b>	<b>-8%</b>

A fin décembre 2018, le nombre d'entreprises RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) est en repli par rapport à l'année précédente. Par rapport au niveau le plus haut atteint en mars 2017, la région a perdu 11% d'entreprises RGE.

Les causes principales des radiations des entreprises au label RGE sont la non-réalisation des audits obligatoires dans les 2 ans après l'obtention de la qualification et l'absence de réponses aux questionnaires. Les fusions-absorptions, faillites ou abandons volontaires du label peuvent être également des facteurs expliquant cette baisse.

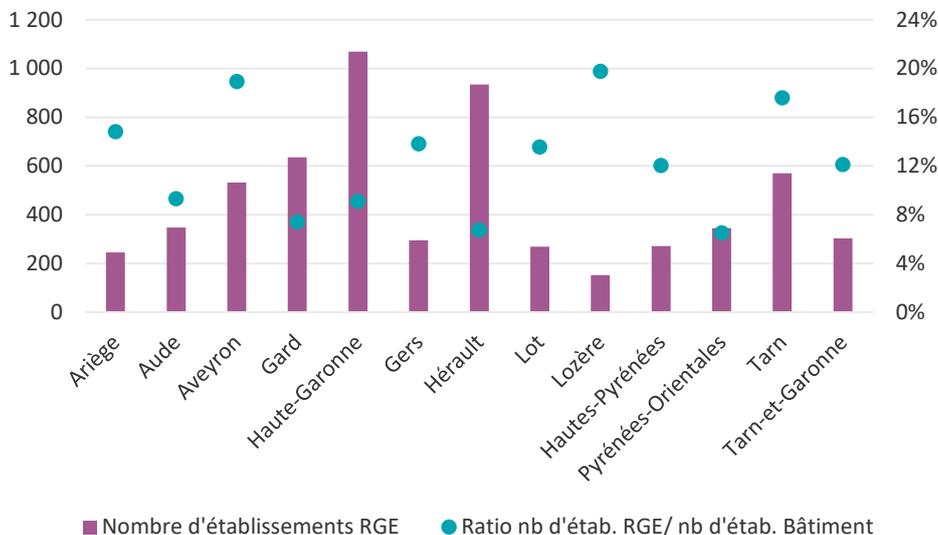
	en décembre 2018		évolution par rapport à mars 2016	
	en nombre	en %	en nombre	en %
Fenêtres, volets, portes extérieures	2201	21%	-448	-17%
Isolation du toit	1911	18%	-260	-12%
Isolation des murs et planchers bas	1591	15%	-353	-18%
Chaudière condensation ou micro-cogénération gaz ou fioul	1509	14%	-134	-8%
Equipements électriques hors ENR	1162	11%	-249	-18%
Pompe à chaleur	900	8%	95	12%
Chauffage et/ou eau chaude au bois	606	6%	57	10%
Panneaux photovoltaïques	253	2%	112	79%
Chauffage et/ou eau chaude solaire	248	2%	2	1%
Ventilation	193	2%	-69	-26%
Projet complet de rénovation	37	0,3%	-6	-14%
Forage géothermique	5	0,05%	-1	-17%

Les signes RGE les plus représentés concernent les fenêtres, volets et portes extérieures, l'isolation et les chaudières à condensation ou micro-cogénération gaz ou fioul. Ces 4 signes de reconnaissance enregistrent une baisse depuis mars 2017. En revanche, les pompes à chaleur, le chauffage et/ou eau chaude au bois ou solaire et les panneaux photovoltaïques sont les seules activités où les signes sont en progression.

## La qualification RGE

### Nombre d'établissements RGE en Occitanie par département

Unité : en nombre d'établissements et ratio | sources : Traitement CERC/DHUP, INSEE-SIRENE



### Ratio du nombre d'établissements RGE sur les étab. Bâtiment à décembre 2018 (Evol. 1 an)

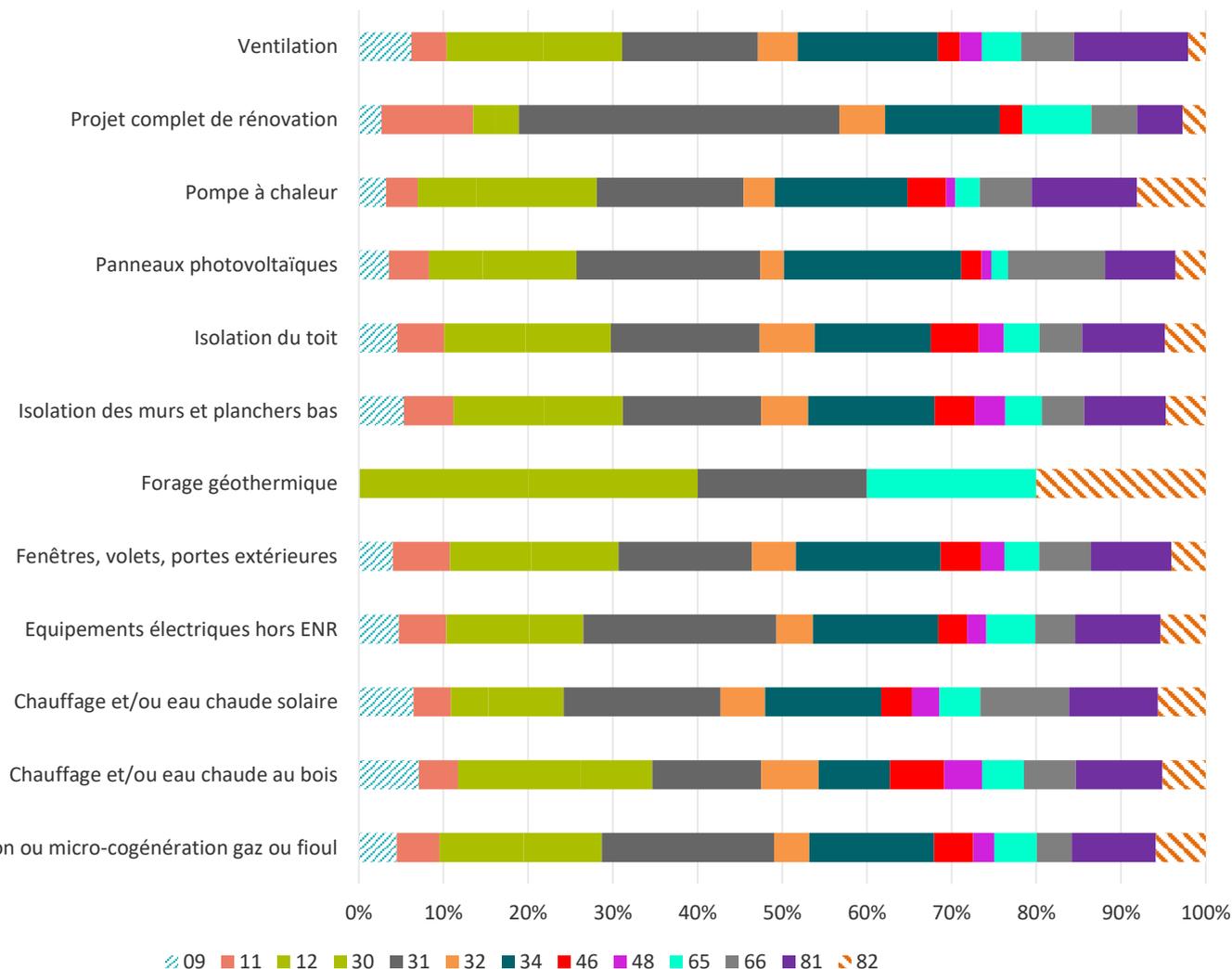
Occitanie	France
<b>9,9%</b>	<b>10,6%</b>

Les établissements RGE en Occitanie représentent près de 10% des établissements du Bâtiment (10,6% en France).

NB : Certaines entreprises de Bâtiment, selon leurs domaines de travaux, ne sont pas concernées par le label RGE.

### Signes de reconnaissance RGE par département et domaine de travaux

Unité : % répartition des signes | sources : Traitement CERC/DHUP

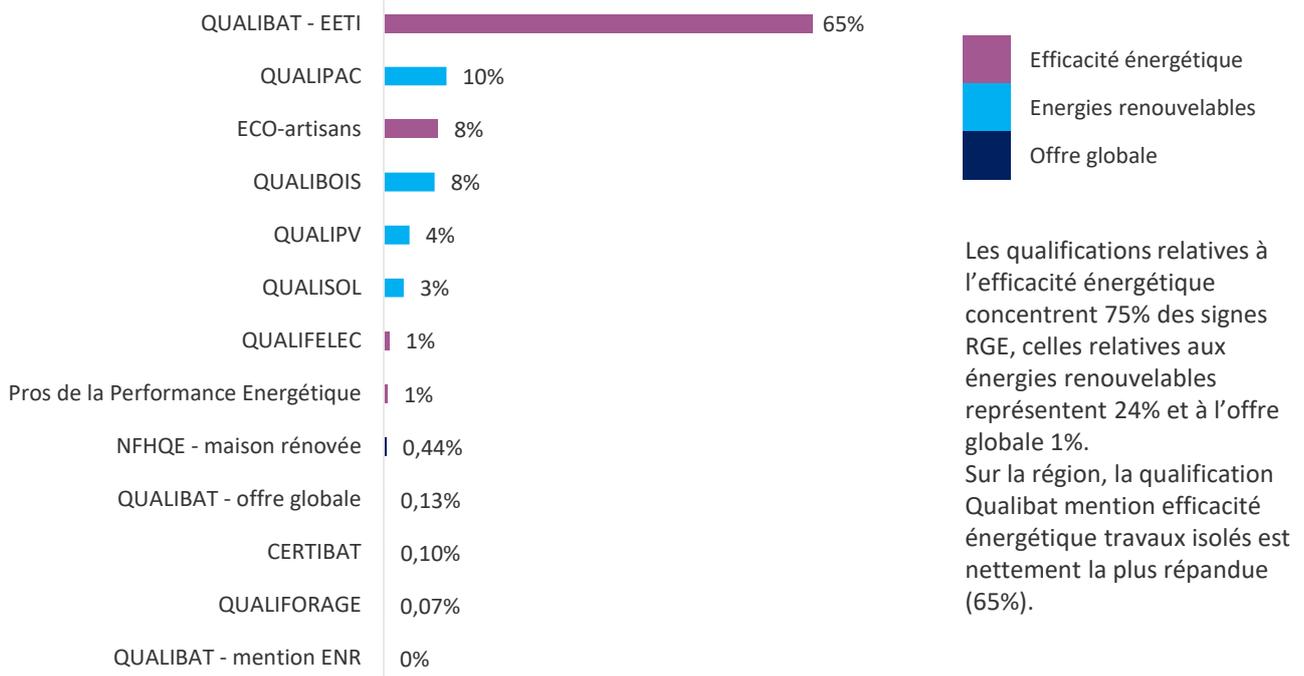


## La qualification RGE

### Signes de reconnaissance RGE en Occitanie en 2018

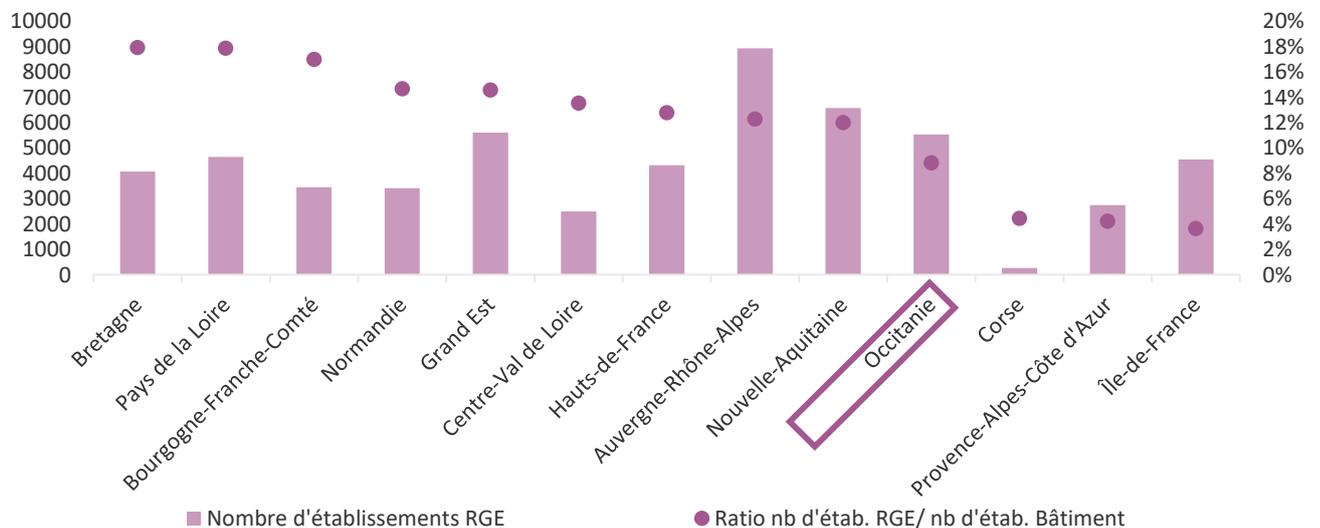
Unité : en nombre de signes | sources : Traitement CERC/Qualibat, Quali'ENR, Cequami, Certibat, Qualifelec

Energies renouvelables			Efficacité énergétique			Offre globale		
Qualisol	250	▼	ECO-artisans	681	▼	Qualibat Offre Globale	11	▼
Qualibois	639	▲	Pro de la performance énergétique	49	▼	NF-NFHQE Maison rénovée	36	▲
QualiPV	323	▲▲	Qualibat mention EE	5 401	▼			
Qualipac	788	▲	Certibat mention RE	8	→			
Qualiforage	6	▲▲	Qualifelec mention EE	43	▼			
Qualibat - mention ENR	0	▼▼						
Qualifelec - mention PV	12	▼▼						



### Nombre d'établissements RGE et ratio par rapport au nombre d'établissements Bâtiment en France en Occitanie à fin Mai 2019

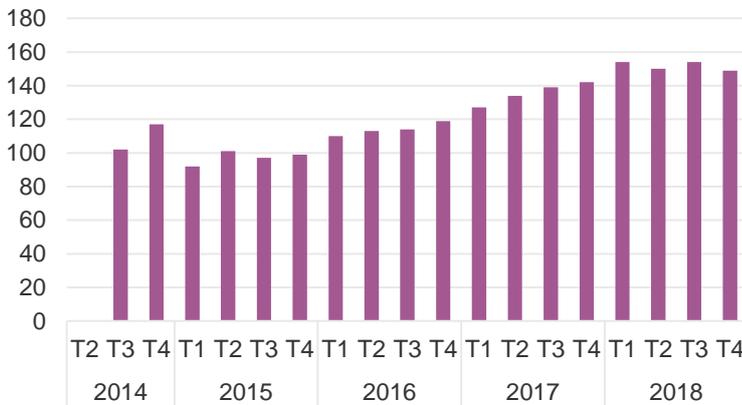
Unité : en nombre d'établissements et ratio | sources : Traitement CERC/DHUP, INSEE-SIRENE



## La qualification RGE de la maîtrise d'œuvre

### Evolution du nombre de bureaux d'études/économistes RGE en Occitanie

Unité : en nombre de signes | sources : Traitement CERC/Certivea, OPQTECC, OPQBI



### Nombre de bureaux d'études/économistes RGE à fin 2018 (Evol. 1 an)

Occitanie	France
<b>149</b>	<b>1 436</b>
<b>+ 5%</b>	<b>+2%</b>

Le nombre de bureaux d'études/économistes RGE varie peu.

## La formation continue dans le Bâtiment

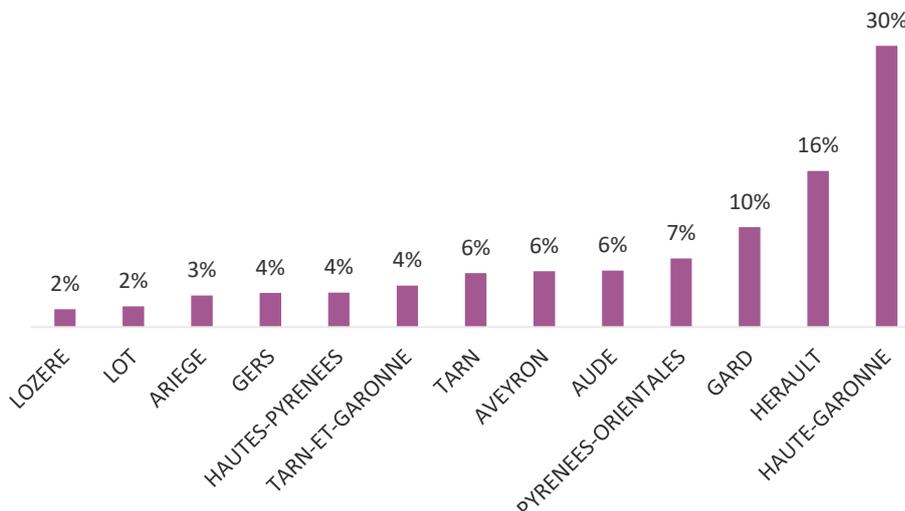
### Caractéristiques des salariés ayant suivi une formation (toutes spécialités confondues) en 2018 en Occitanie

sources : Traitement CERC/OPMQ BTP



### Répartition départementale des salariés ayant suivi une formation en 2018

sources : Traitement CERC/OPMQ BTP



**Assistance en ligne et « PRIS Pro »**

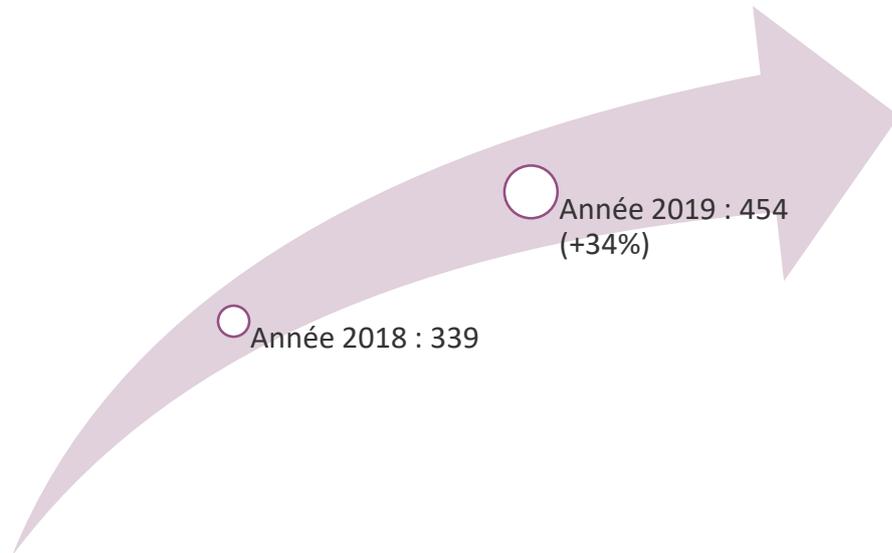


Envirobat Occitanie, association loi 1901 membre du Réseau Bâtiment Durable, née le 1er janvier 2018 du rapprochement des deux centres de ressources occitans CeRCAD Midi-Pyrénées et ECOBATP LR, fait office de « Point Rénovation Info Service » à destination des professionnels (activité baptisée « PRIS PRO »). Le centre de ressources propose ainsi un service d'assistance en ligne pour les acteurs de la construction et de la rénovation.

<http://www.envirobat-oc.fr/A-propos-Envirobat-Occitanie>

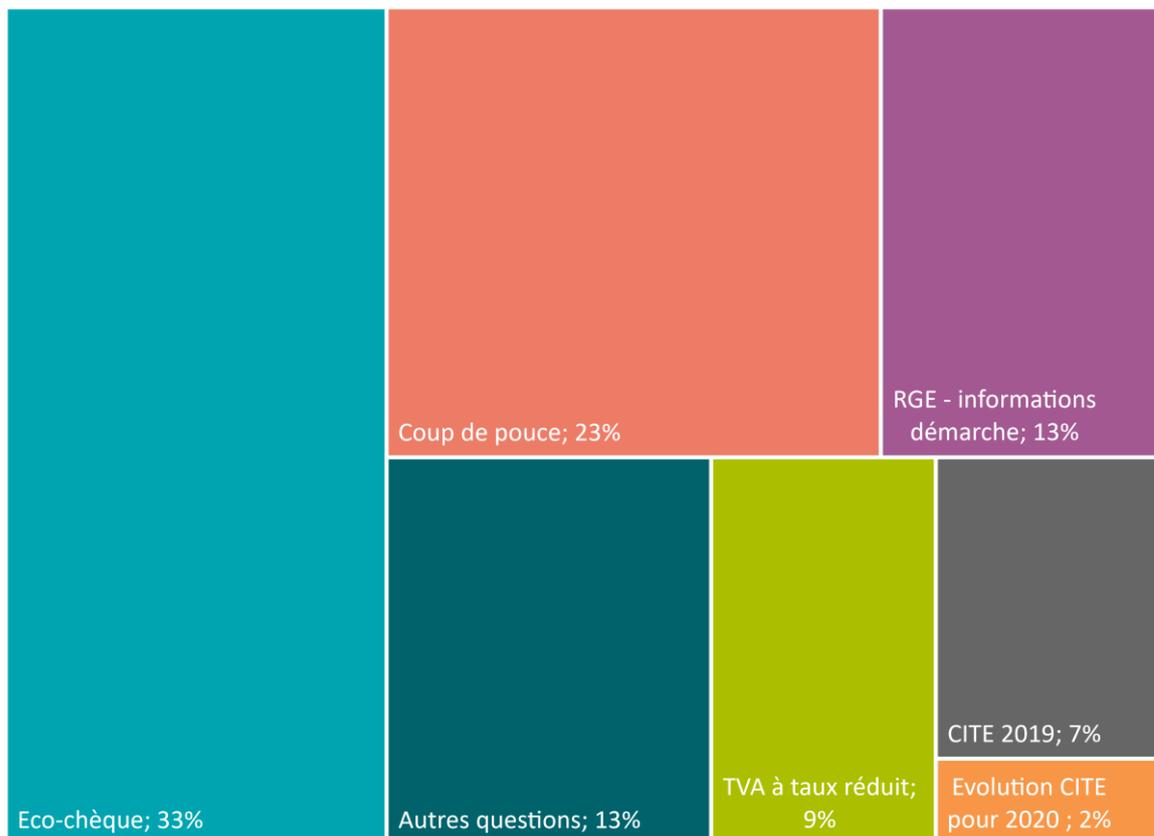
**Assistance en ligne et PRIS PRO – Volume des demandes traitées (hors questions projets BDO)**

Unité : nombre de questions traitées | source : Envirobat Occitanie



**Assistance en ligne et PRIS PRO – Thématiques**

source : Envirobat Occitanie





## Cellule Economique Régionale de la Construction en Occitanie

### Siège Social et site de Toulouse

1, rue de la cité administrative - CS 80002  
31074 Toulouse cedex 9  
05 61 58 65 42

### Site de Montpellier

520 Allée Henri II de Montmorency  
34064 Montpellier cedex 2  
04 34 46 67 48

[www.cercoccitanie.fr](http://www.cercoccitanie.fr)

cerc-occitanie@i-carre.net - Siret 840 532 782 00017- APE 7490A

